

DÉLIBÉRATION N°20250520-05**CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 20 mai 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai à 19 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Coignières s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sur la convocation de M. Didier FISCHER, Maire, en date du 14 mai 2025.

Étaient présents :

M. Didier FISCHER – Maire

M. Cyril LONGUEPEE (*délibérations n°01 à n°07*), M. Mohamed MOKHTARI, Mme Yasemin DONMEZ, M. Marc MONTARDIER, Mme Eve MOUTTOU, M. Salah KRIMAT, Mme Catherine JUAN – Adjoints au Maire

M. Brahim BEN MAIMOUN, Mme Nathalie GERVAIS, M. Xavier GIRARD, M. Samir MOUSTAATIF, Mme Rahma M'TIR, M. Maxime PETAUTON, M. Olivier RACHET, Mme Christine RENAUT, M. Jamel TAMOUM, M. Stéphane THILLAY, Mme Leïla ZENATI – Conseillers Municipaux

Étaient représentés :

Mme Florence COCART donne pouvoir à Mme Eve MOUTTOU

M. Cyril LONGUEPEE donne pouvoir à Mme Yasemin DONMEZ (*délibération n°08*)

Mme Aliya JAVER donne pouvoir à M. Salah KRIMAT

Mme Sylvie MAUDUIT donne pouvoir à Mme Nathalie GERVAIS

Mme Sandrine MUTRELLE donne pouvoir à M. Xavier GIRARD

Mme Sophie PIFFARELLY donne pouvoir à M. Marc MONTARDIER

M. Nicolas ROBBE donne pouvoir à M. Olivier RACHET

Mme Anne-Marie TIBERKANE donne pouvoir à Mme Catherine JUAN

Étaient absents :

M. Nicolas GROS DAILLON

M. Olivier RACHET est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POINT N°05 : DEMANDE D'INSCRIPTION AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ÉGLISE SAINT GERMAIN D'AUXERRE DE COIGNIÈRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L.2121-29 ;

Vu l'avis de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture rendu lors de la séance du 25 mars 2025 ;

Vu le code du patrimoine et notamment les articles L621-1 à L621-22 ;

Considérant la qualité architecturale de l'église Saint Germain d'Auxerre de Coignières et son intérêt pour l'histoire de la Commune ;

Considérant le vœu de la Commune de Coignières d'inscrire au titre des monuments historiques l'Eglise Saint Germain d'Auxerre datée du XIIe siècle ;

Considérant que l'avis des membres de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture est consultatif mais qu'il représente le préalable pour une présentation de la demande auprès du préfet de Région, seule autorité pour acter l'arrêté d'inscription ;

Considérant la volonté de la Commune de promouvoir ce bâtiment historique
Ville de Coignières ;

Considérant que l'inscription au titre des monuments historiques de l'église aura un impact positif
sur l'image de la Ville, ainsi que son développement touristique ;

Considérant que l'inscription au titre des monuments historiques de l'édifice aura un impact sur la
réglementation en matière d'urbanisme, dans le sens où les dossiers déposés pour les biens situés
dans le périmètre délimité des abords, à savoir maximum 500 mètres autour de l'édifice, seront
soumis pour avis conforme à l'architecte des bâtiments de France du secteur, à la Direction
régionale des affaires culturelles d'Île-de-France ;

Après avoir entendu l'exposé de M. Salah KRIMAT, rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité,

ARTICLE 1^{er} – DONNE aux services de l'Etat un avis favorable pour l'inscription au titre des
monuments historiques, en totalité, de l'église Saint-Germain d'Auxerre.

ARTICLE 2 – PRÉCISE que la verrière de l'Église, du 16^e siècle, est déjà classée au monument
historique, au titre objet, depuis 1908 comme le précise le document annexé à la présente
délibération. Le bâtiment possède sept autres verrières créées par Gabriel LOIRE à partir de 1975.

ARTICLE 3 – PRÉCISE que la chapelle fut construite au 16^e siècle, comme le précise le document
annexé à la présente délibération.

ARTICLE 4 – AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout acte inhérent à la présente
délibération et à engager toutes les formalités permettant la mise en application de ladite
délibération.

Pour extrait conforme :

Le Maire,

Didier FISCHER

Vice-président de la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines

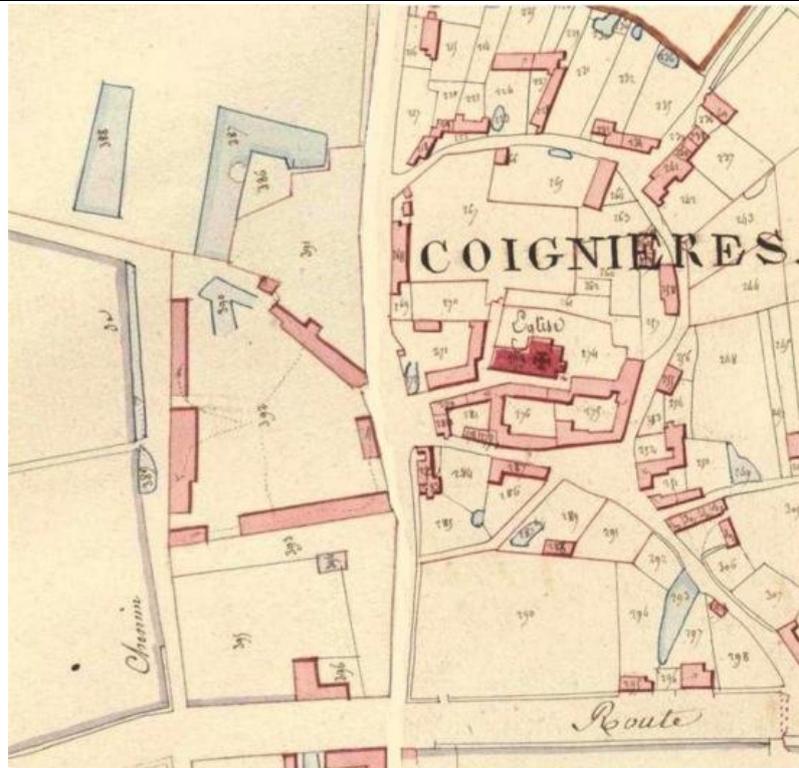


Le présent acte peut faire l'objet d'une voie de recours gracieuse auprès de son auteur, ou contentieuse devant le Tribunal Administratif
de Versailles - 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles, ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien
suivant : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, voire lorsqu'elle a été expressément
prescrite, à compter de sa notification pour la ou les personnes directement visées.

VILLE DE COIGNIERES



EGLISE PAROISSIALE SAINT-GERMAIN D'AUXERRE DOSSIER DOCUMENTAIRE A L'APPUI DE LA DEMANDE DE PROTECTION AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES



Envoyé en préfecture le 21/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le



ID : 078-217801687-20250521-20250520_05-DE

SOMMAIRE

<i>Présentation</i>	4
1/ L'EDIFICE	5
1.1. Mentions anciennes	6
1.2. Chronologie des différentes parties	7
1.3. Le chœur et la chapelle seigneuriale	11
Architecture et décor sculpté Première Renaissance	11
Les commanditaires de la chapelle Saint-Nicolas	12
Les restaurations du chœur et de la chapelle	17
Les vitraux	21
1.4. La nef	24
1.5. La façade occidentale et le clocher	28
Bibliographie et sources	32
2/ LES ABORDS	33
2.1. L'ancienneté du village, la seigneurie, la grande ferme	34
2.2. Vues des abords de l'église au début du XXe siècle	40
2.3. Vues vers l'église aujourd'hui	41
2.4. Références au PLU	43
3/ LES PROCHAINS TRAVAUX ENVISAGÉS SUR L'EGLISE	45
DOSSIER DE PLANS	47

Présentation

La ville de Coignières ne possède aucun édifice protégé au titre des monuments historiques.

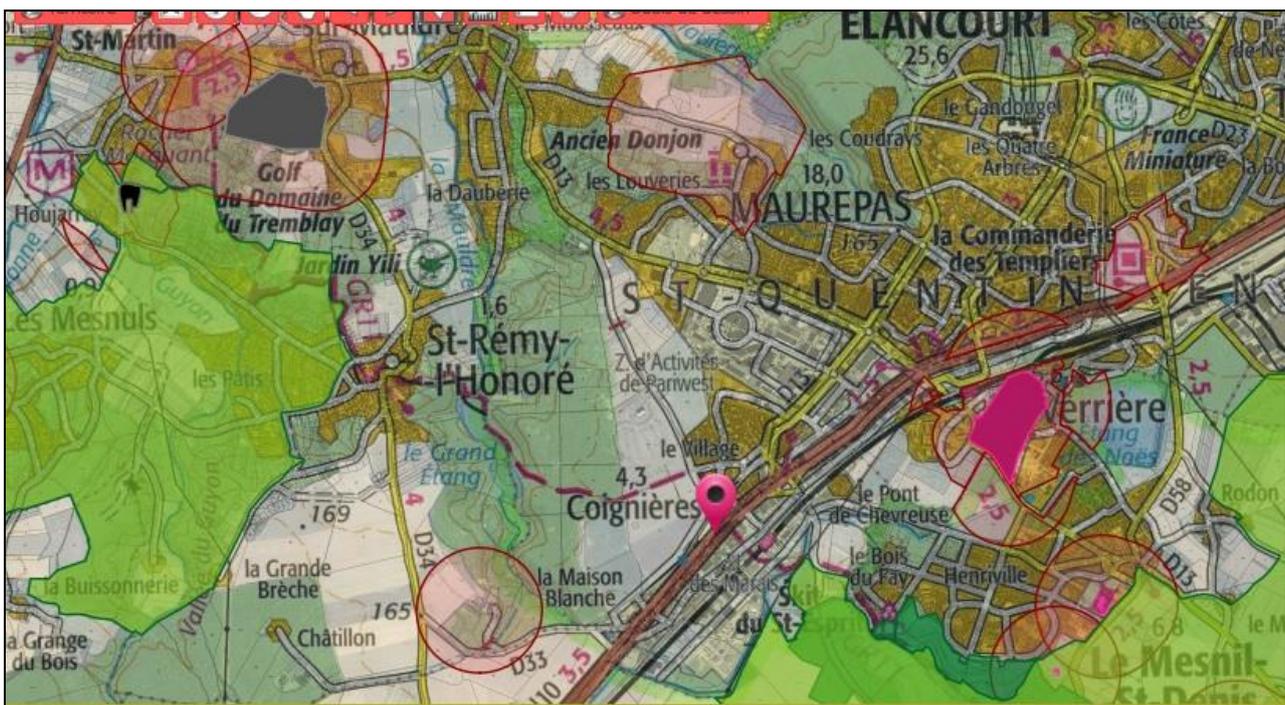
Elle souhaiterait voir reconnaître son église ancienne comme un élément du patrimoine architectural national, et avoir les services de la culture comme partenaire pour la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti présent sur son territoire.

Un périmètre de protection spécifique pourrait être étudié, prenant en compte l'ensemble du village ancien, avec la grande ferme de Coignières, parallèlement à la révision du Plan Local d'Urbanisme, en cours.

Actuellement, aucun périmètre d'abords d'un monument situé sur une commune voisine n'atteint le vieux village. Les monuments les plus proches sont le château du Mesnil, le château de La Verrière, l'ancien prieuré des Hautes Bruyères, l'abbaye Notre-Dame de la Roche, le donjon de Maurepas. Le village est à proximité des sites inscrits de la Vallée de Chevreuse et de la Guyonne.

La municipalité envisage des travaux de mise en valeur à l'intérieur de l'édifice.

L'intérêt patrimonial de l'église Saint-Germain-d'Auxerre de Coignières réside notamment dans l'architecture Première Renaissance du chœur et de la chapelle Nord, et dans un remarquable ensemble de vitraux. Elle possède une verrière du XVI^e siècle, classée parmi les monuments historiques en 1908, et sept autres verrières créées par Gabriel Loire à partir de 1975. L'église possède aussi un tableau du XVI^e siècle classé.



Les monuments historiques protégés dans les environs, et leurs périmètres d'abords. Atlas des patrimoines

Envoyé en préfecture le 21/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le



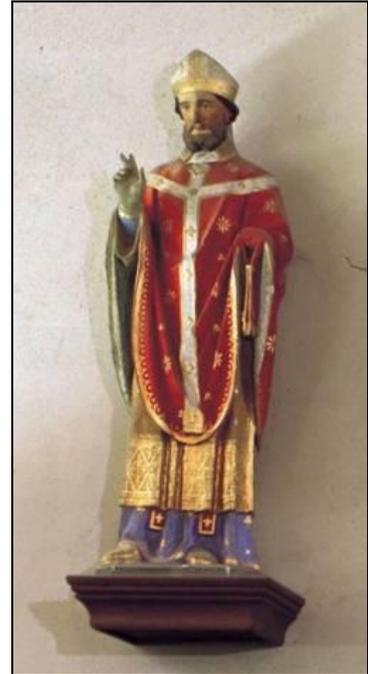
ID : 078-217801687-20250521-20250520_05-DE

1/ L'EDIFICE

1.1. Mentions anciennes

Les premières mentions écrites de la paroisse remontent au XIIe siècle ¹. Elle est placée au Moyen-âge sous le vocable de Saint-Germain, évêque d'Auxerre au Ve siècle. Elle fait partie du diocèse de Chartres, doyenné de Poissy. La cure était à la collation de l'abbé de Notre-Dame de Coulombs, du XIIe au XVIIIe siècle ².

*Statue en plâtre (XIXe siècle),
au-dessus de la porte d'entrée,
représentant Saint Germain d'Auxerre ►*



*Vue du chevet et de l'ancien clocher dessinés en 1847,
(AD78 121J) ▼*



¹ Un curé de Coignières nommé Richard est mentionné en 1179 comme témoin d'une transaction entre l'abbé de St Denis et le seigneur de Chevreuse, dans le cartulaire de l'abbaye de St Denis, cité par Auguste Moutié, *Chevreuse*, 1874, page 492.

² *Pouillé de la Province de Sens*, XIIIe et XVe siècles, publiés par Auguste Longnon en 1904, et *Pouillé du diocèse de Chartres, recueil des églises, chapelles et prieurés ...* par Nicolas Doublet, 1738, page 37. A cette date une cinquantaine de cures dépendent de l'abbaye de Coulombs, parmi lesquelles Abondant, Houdan, Guerville, Nogent-le-Roi, Saint-Rémy-sur-Avre, Orgeval, Coignières.

1.2. Chronologie des différentes parties

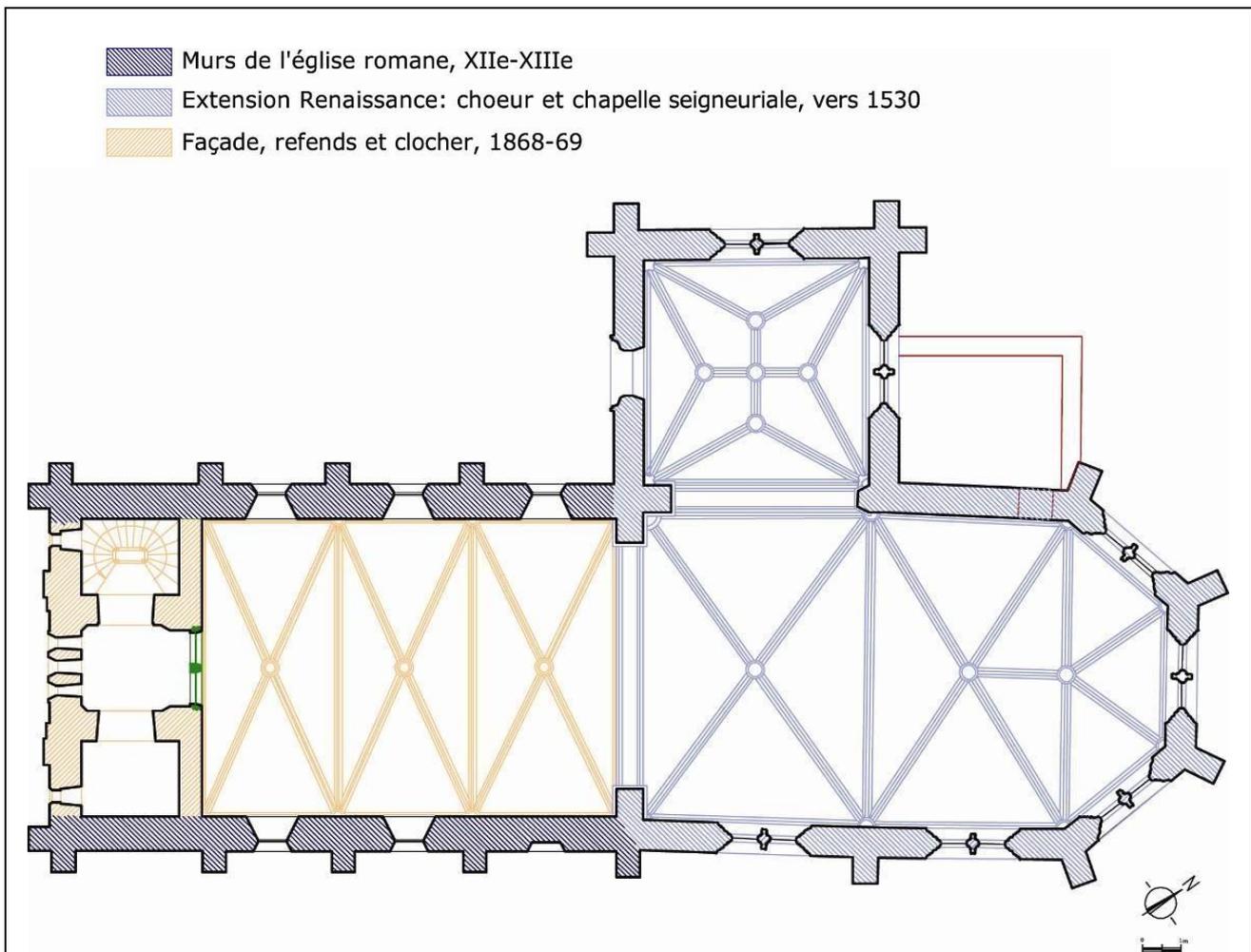
L'édifice est approximativement orienté, le chevet est tourné vers le nord-est, la façade principale au sud-ouest. Il se compose d'une nef unique, terminée par un chevet polygonal. Une chapelle latérale carrée, au nord, s'ouvre sur une travée droite entre nef et chœur. Au revers de la façade, un clocher en maçonnerie s'élève au-dessus d'un porche d'entrée, avec d'un côté, le départ de l'escalier menant au clocher et de l'autre un ancien baptistère.

Ces différentes parties correspondent à trois périodes principales de construction :

- La nef apparaît comme la partie la plus ancienne, transformée à travers les siècles,
- Le chœur et la chapelle Nord ont été reconstruits autour de 1530, voûtés en pierre,
- Le clocher et la façade principale ont été reconstruits en 1868-69, tandis que la nef recevait un nouveau voûtement.

Le chœur et la chapelle ont connu une importante restauration dans les années 1975. De cette époque date aussi l'aménagement intérieur de l'église.

De nouveaux travaux de restauration ont été réalisés en 1998 : enduits extérieurs de la nef, couverture du clocher, restauration de la fenêtre de la chapelle. En 2009, la façade occidentale a été restaurée, le clocher consolidé et son dernier niveau reconstruit en charpente.



Chronologie des différentes parties de l'église

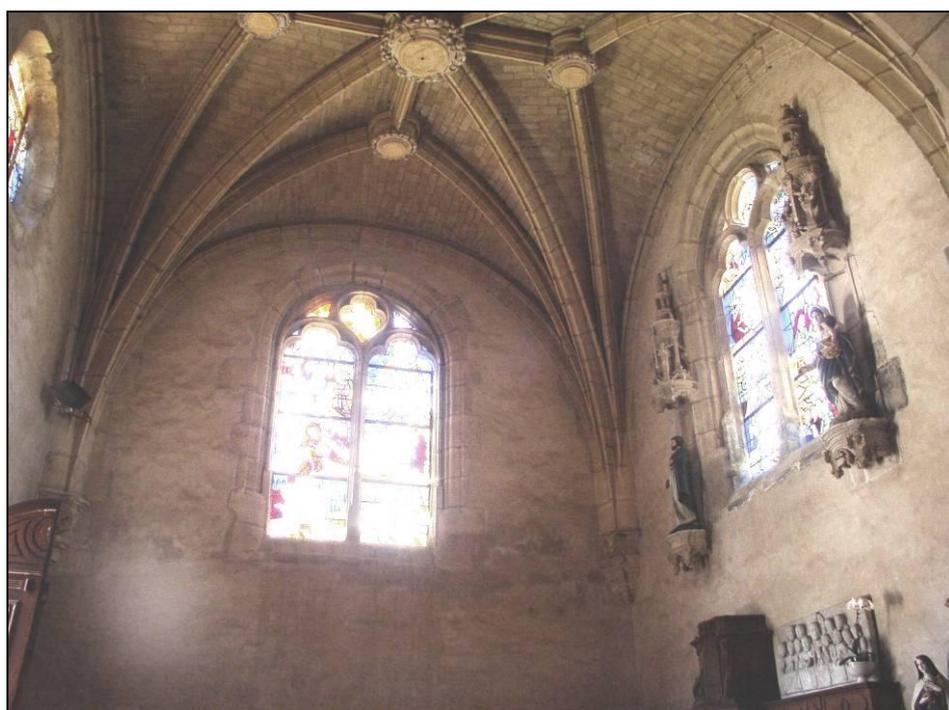
1.3. Le chœur et la chapelle seigneuriale

Architecture et décor sculpté Première Renaissance

Chœur et chapelle couverts de voûtes d'ogives s'éclairent de grandes fenêtres deux lancettes et réseau. Le décor allie des éléments gothiques et renaissants, avec la porte latérale surmontée d'un oculus, les contreforts traités en pilastres, les chapiteaux à figures, les culots et dais des statues.



Le chœur



La chapelle seigneuriale

On relève trois natures de pierre sur les murs:

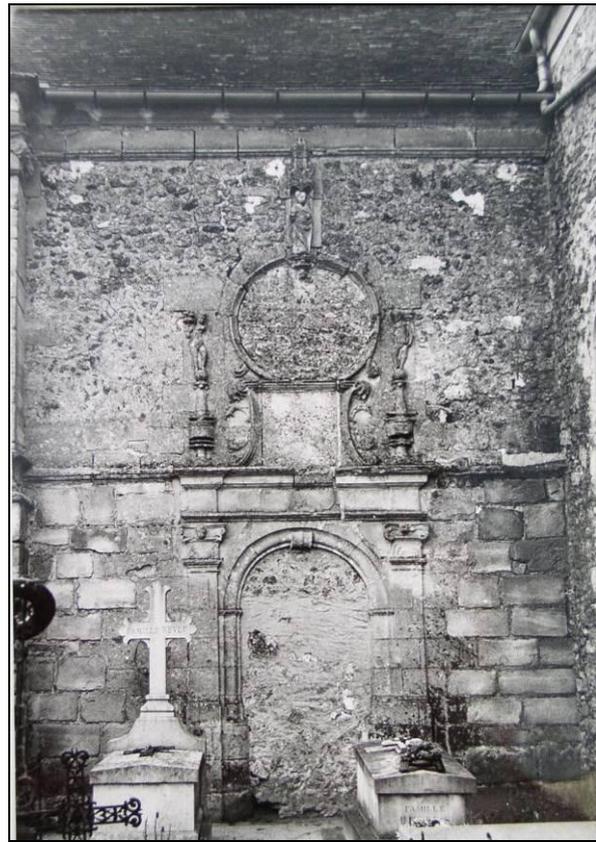
- Les soubassements et contreforts sont en grès de Fontainebleau,
- Les parties courantes des murs en maçonnerie sont en moellons de meulière.

Grès et meulière constituent le sous-sol local.

- Toutes les parties moulurées et sculptées, à savoir les contreforts traités en pilastres à l'extérieur au niveau supérieur, les encadrements de baies, les arcs et nervures et clefs des voûtes, les chapiteaux à figures, dais et culots, sont dans un calcaire tendre du bassin parisien. La pierre de Saint-Maximin a été utilisée en substitution lors des restaurations de 1975.



Face Ouest de la chapelle



La porte de la chapelle et son oculus avant la restauration de 1975.



Clef pendante du chœur



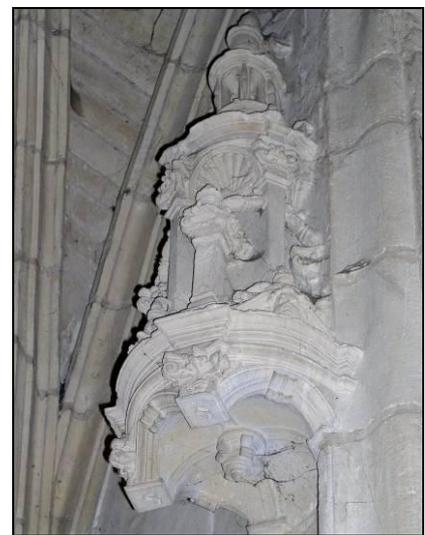
Les clefs de la chapelle couronnées de feuillages



Dais et culots dans la chapelle



Culots d'angle, aux retombées des voûtes de la chapelle.



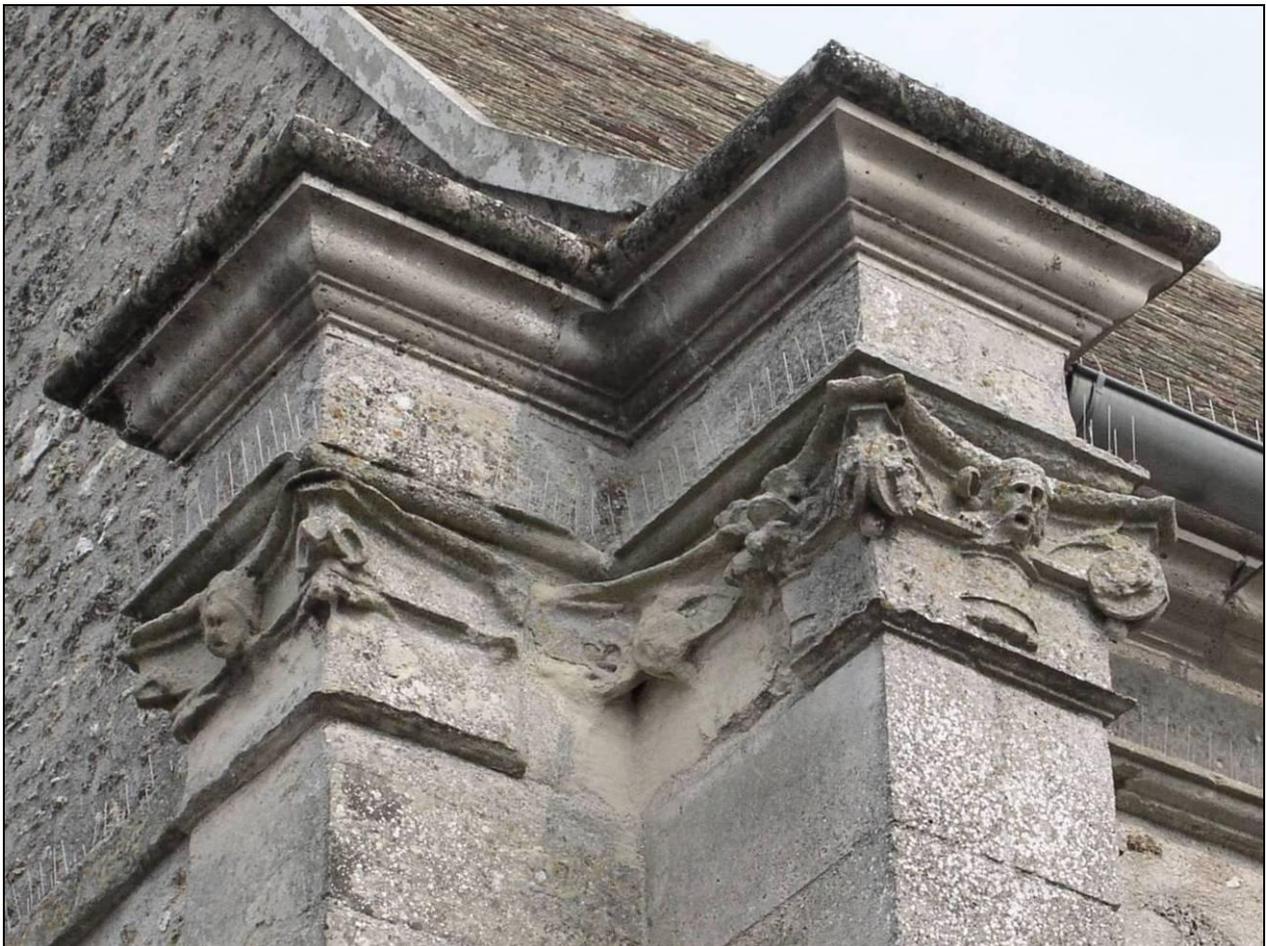
Dais, au-dessus de l'autel.



Culot d'angle, dans la chapelle

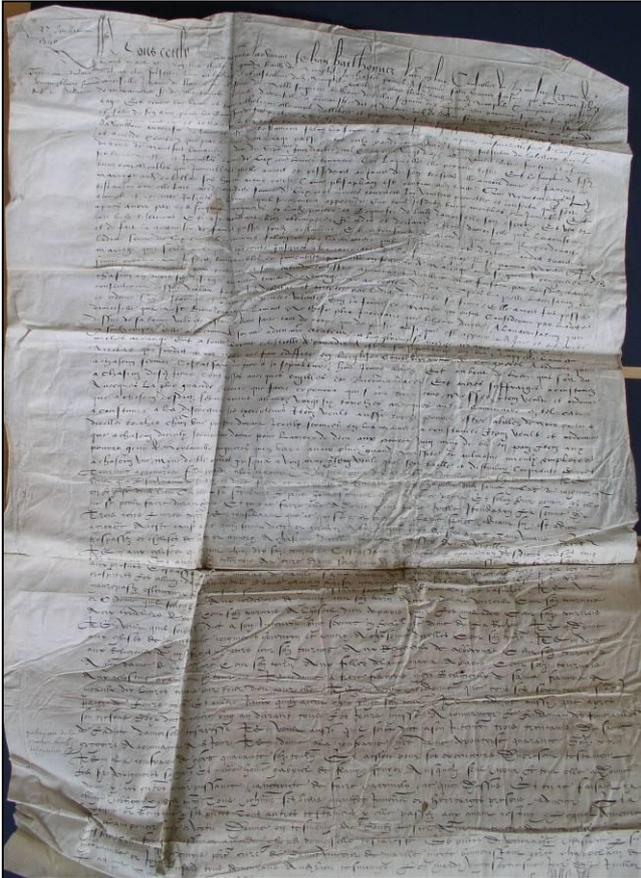


Chapiteau à figures d'un des pilastres encadrant la porte de la chapelle

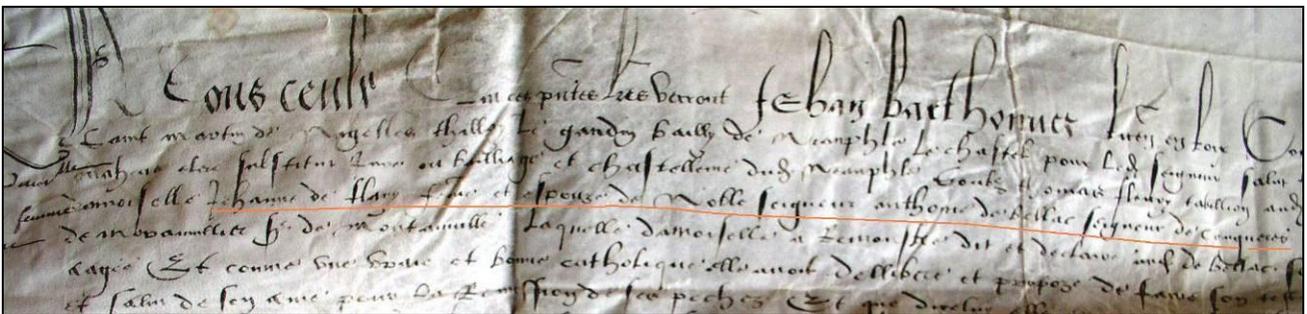


Chapiteaux à figures des contreforts de la chapelle

Les commanditaires de la chapelle Saint-Nicolas, construite vers 1530



Le testament d'une dame *Jeanne de Flavy*, rédigé le 27 juillet 1540, conservé dans le chartrier de Pontchartrain, aux archives départementales des Yvelines, nous révèle que Jeanne de Flavy et Antoine de Bellac seigneur de Coignièrès ont fait édifier cette chapelle avant 1540, et qu'elle a été placée sous le vocable de Saint Nicolas. Ceci permet d'identifier la statue placée au-dessus de la porte d'entrée.



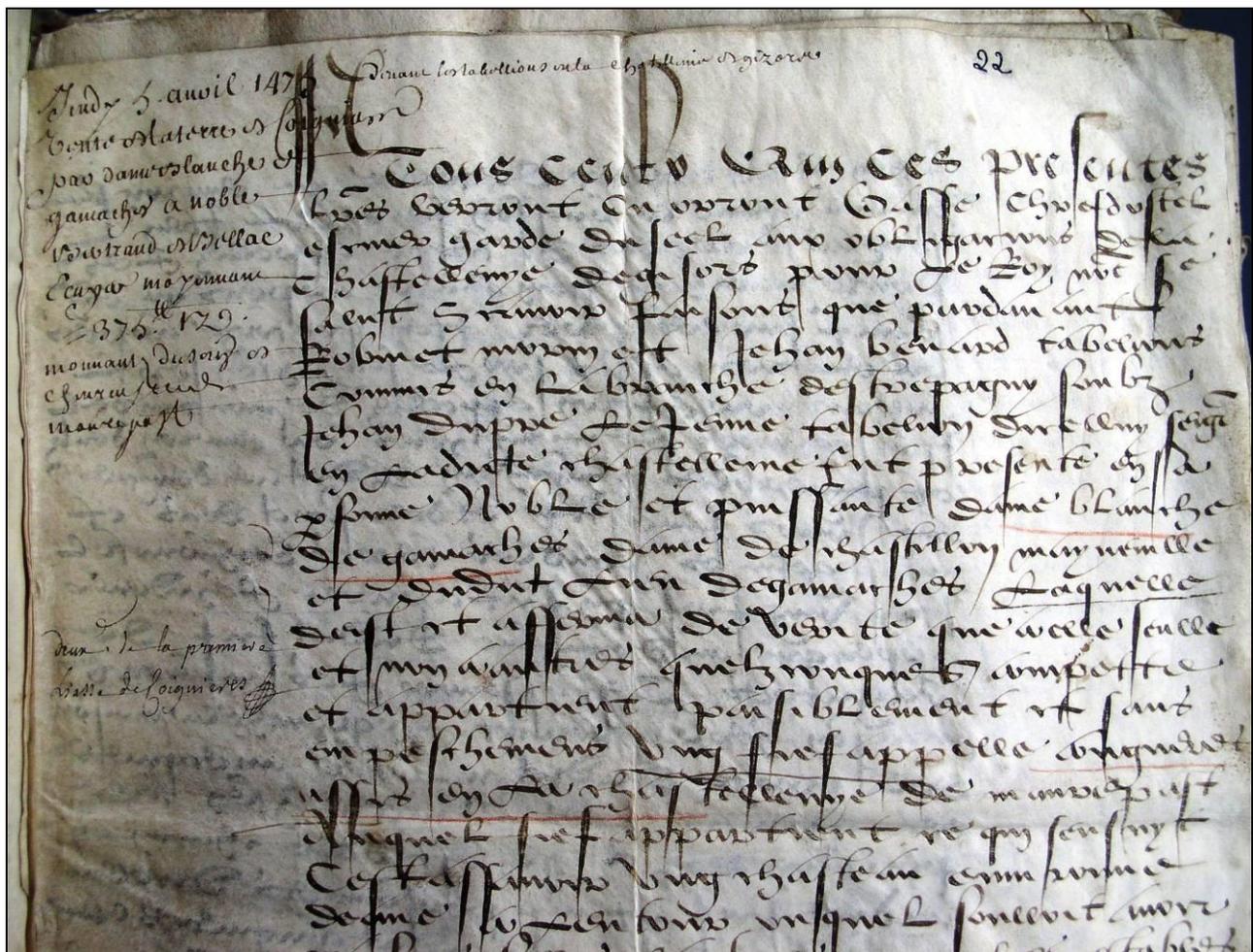
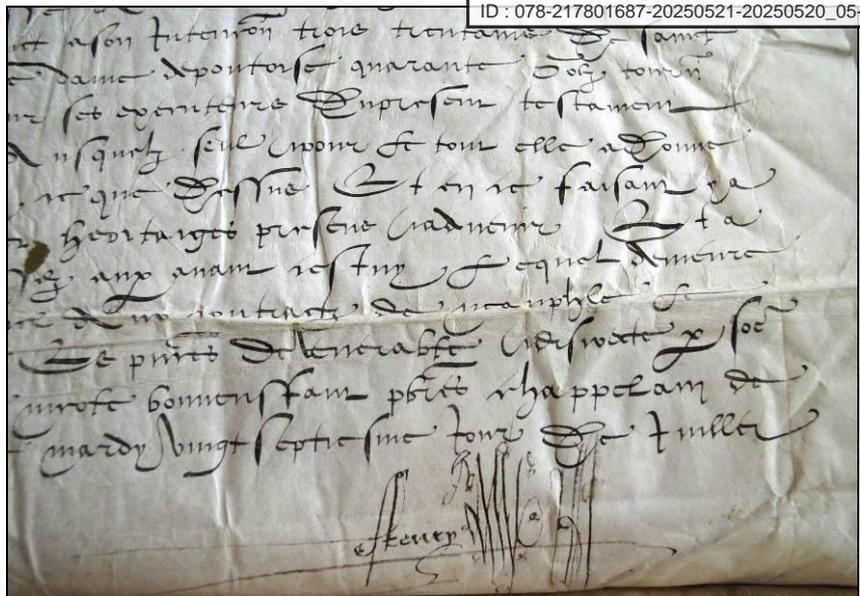
« Damoiselle Jehanne de Flavy, femme et épouse de noble seigneur Anthoine de Bellac seigneur de Coignièrès, et au paravant femme de feu Jehan de Morainvilliers seigneur de Montainville. » (...) « étant en bonne santé tant de corps que de pensée... elle a recommandé son âme à Dieu notre créateur, à la glorieuse Vierge Marie, à monseigneur Saint Michel archange ... A élu sa sépulture dans la chapelle Saint-Nicolas que son dit mari et elle ont fait édifier en l'église Saint-Germain de Coignièrès ».

Signatures du testament, au bas du parchemin : « Flavy » et « Bellac »

La première partie du texte mentionne le mariage de Jeanne de Flavy avec Antoine de Bellac le 7^e jour d'octobre 1522.

La construction de la chapelle se situe donc entre 1522 et 1540.

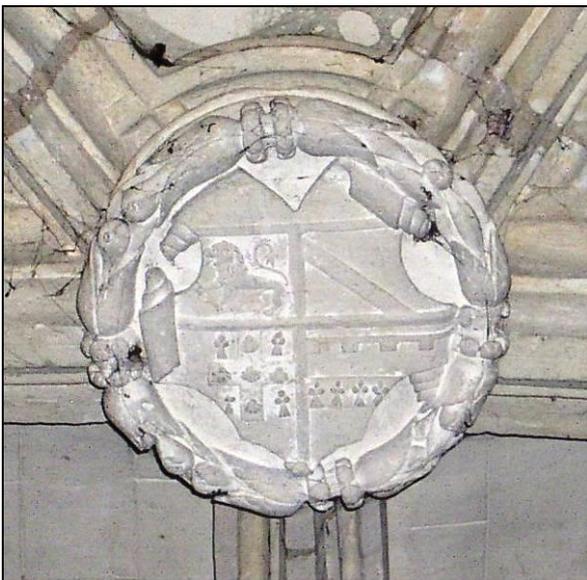
Antoine de Bellac est le fils de Bertrand de Bellac, écuyer, qui a acquis la seigneurie de Coignièrès en 1475 (ci-dessous).



« Vente de la terre de Coignièrès par dame Blanche de Gamaches à noble Bertrand de Bellac Ecuyer », le 5 avril 1475. Chartrier de Pontchartrain, AD 78.



Les portraits en bas-relief en médaillon qui ornent les tableaux de la porte d'entrée de la chapelle, représentaient selon toute vraisemblance, Jeanne de Flavy et Antoine de Bellac.

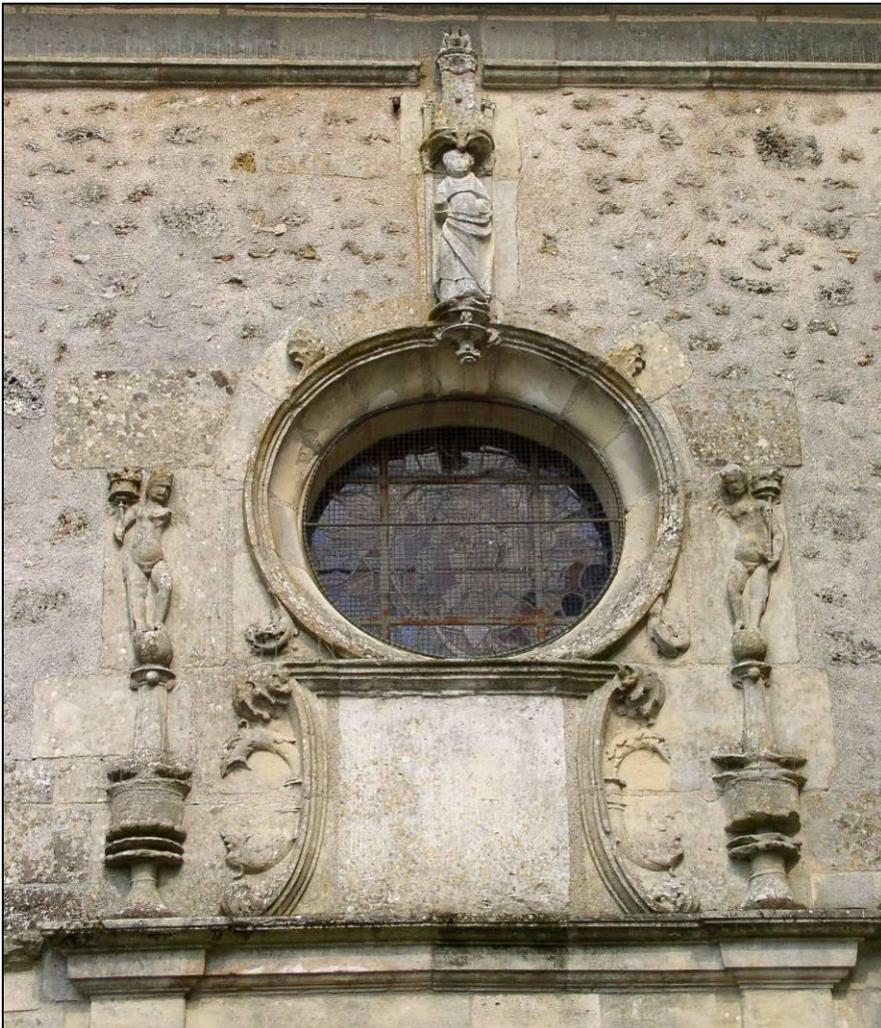


Des armoiries sont sculptées à la clef de voûte du sanctuaire : un blason divisé en quatre quartiers ornés respectivement d'un lion, d'un bandeau, d'hermines et coquilles, d'un lambel à quatre redents au-dessus d'hermines.

Auguste Moutié mentionne au XIXe siècle que les vitraux de la fenêtre sud-est comportaient en partie basse les inscriptions suivantes: A droite « COE SAINT ANTOINE DEMANDA LABIT DE CORDELIER ET COE IL LUY FUT BAILLE ». A gauche : « COE SAINT ANTOINE PRESCHOIT LE PEUPLE ». L'une des verrières anciennes du chœur, aujourd'hui disparue, était donc dédiée aux miracles accomplis par Saint Antoine de Padoue.



Portrait de Louis de Bellac, fils d'Antoine, seigneur de Coignières dans la seigneurie de Montfort-l'Amaury. Ecole de Jean CLOUET. Dessin au crayon noir et sanguine sur papier, 33 x 22,5 cm. Titre écrit en haut à droite : « Le Sr de Coignières » Musée Condé à Chantilly. Image : base Joconde.

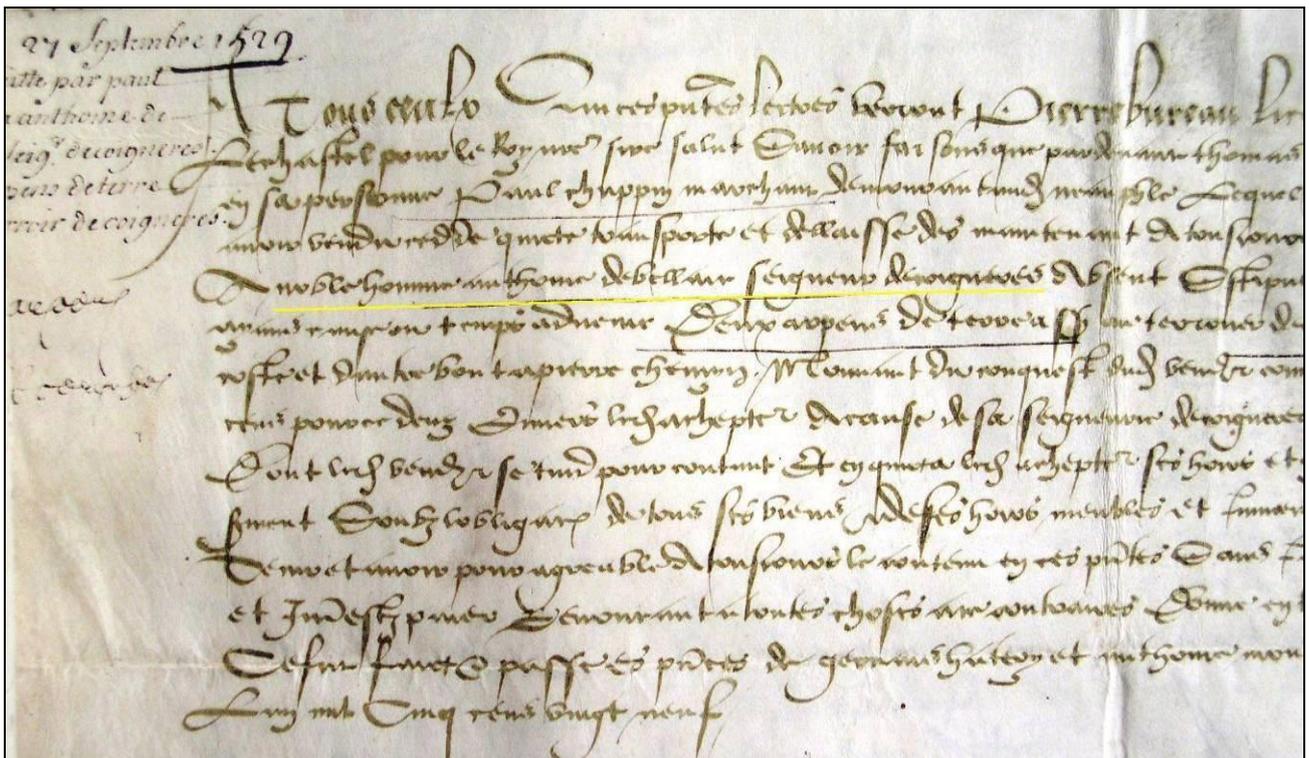


La statue d'un évêque placée au-dessus de l'oculus représente probablement Saint-Nicolas, à qui la chapelle a été dédiée.

Les mains de la statue sont cassées.



Détails de la statue d'évêque au-dessus de l'oculus, probablement Saint-Nicolas



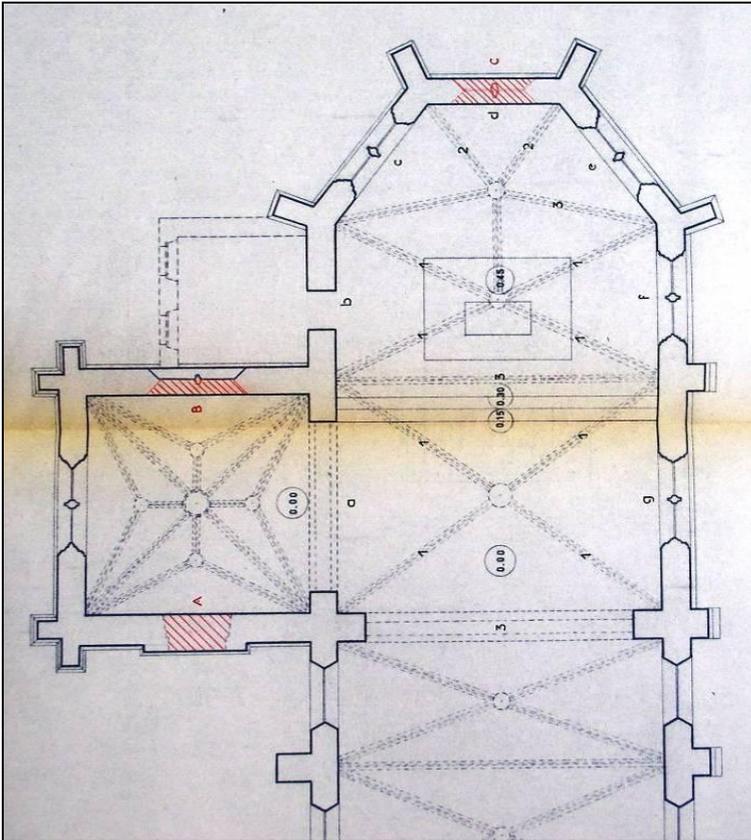
De nombreux documents du chartrier de Pontchartrain, registre consacré au fief de Coignièeres et de La Cave, mentionnent Jeanne de Flavy et Antoine de Bellac. Ci-dessus, une vente d'un terrain à Coignièeres en 1529 : « Noble homme Anthoine de Baillac, seigneur de Coignièeres... » AD78, Chartrier de Pontchartrain.

Les restaurations du chœur et de la chapelle

Une restauration de la partie Renaissance a été menée en 1974-75 sous la direction de l'architecte des bâtiments de France Delaunay, et par l'entreprise Lefèvre.

De nouveaux travaux de restauration ont été effectués en 1997-1998 sous la direction de Pierre Couté, architecte, gérant du cabinet C&B architecture à Paris, et par l'entreprise GREVET, de Laval³.

*Plan de 1975,
en rouge les baies débouchées.*



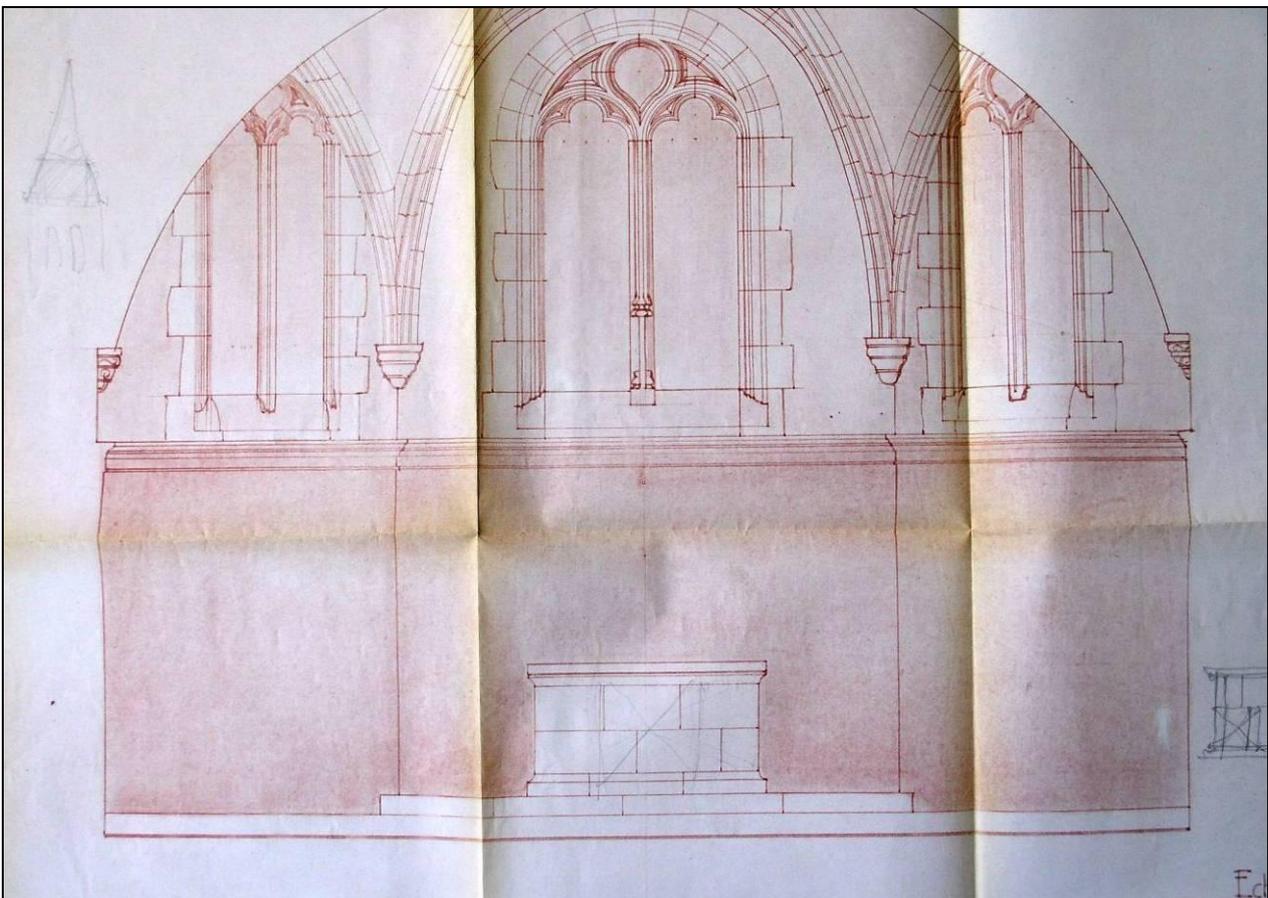
Le chœur vers 1970, photo AD 78, 204 W 6.

La baie d'axe du chœur, la baie Est de la chapelle, qui avaient été bouchées en maçonnerie au XVII^e siècle, ont été débouchées, ainsi que la porte Ouest de la chapelle et son oculus.

³ Sources : Archives municipales, 1 W 82-83, 1 M 35 et 36.



Le chœur en 1971, avant travaux de restauration. Archives communales, 1M 35.
Les voûtes étaient enduits au plâtre, les nervures badigeonnées dans une teinte plus sombre.



Projet de restauration du chœur, avec la baie d'axe restituée et un nouvel autel en pierre.
Entreprise Lefèvre, 1972. AD 78, 204W 6.

La baie d'axe du chœur bouchée en maçonnerie au XVIIe siècle, a été restaurée en 1970. La baie située au-dessus de l'autel de la chapelle latérale avait été bouchée aussi, restaurée en 1998.



Autel majeur et fenêtre dans l'axe du chœur, vers 1970.



Autel secondaire dans la chapelle, et fenêtre bouchée, vers 1970. La baie a été débouchée en 1998.

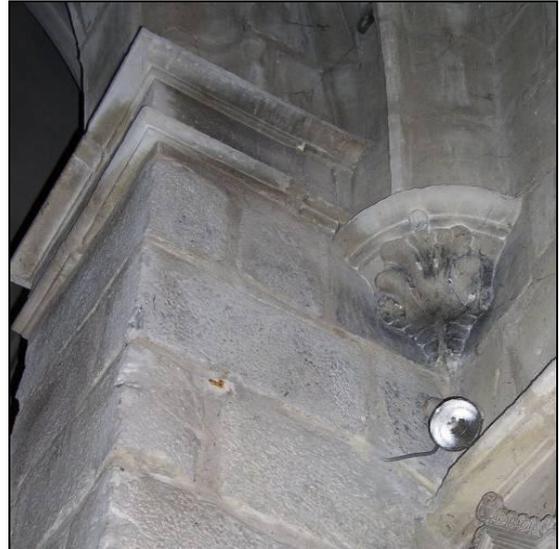


La chapelle vers 1970. A gauche le mur ouest avant la restauration de la porte et de l'oculus.



Tabernacle en bois sculpté baroque, aujourd'hui placé sur l'autel de la chapelle latérale. Autrefois sur le maître-autel (photo 1971, ci-dessus).

Sur les parois intérieures sont apparus des vestiges d'une litre funéraire.



La litre n'est visible que sur les parties en pierre de taille, les enduits ayant été refaits.

Pilier sud entre nef et chœur : la litre est sous un badigeon de chaux.



La litre sur l'appui de la fenêtre Est de la chapelle, au-dessus de l'autel

Les vitraux du chœur et de la chapelle

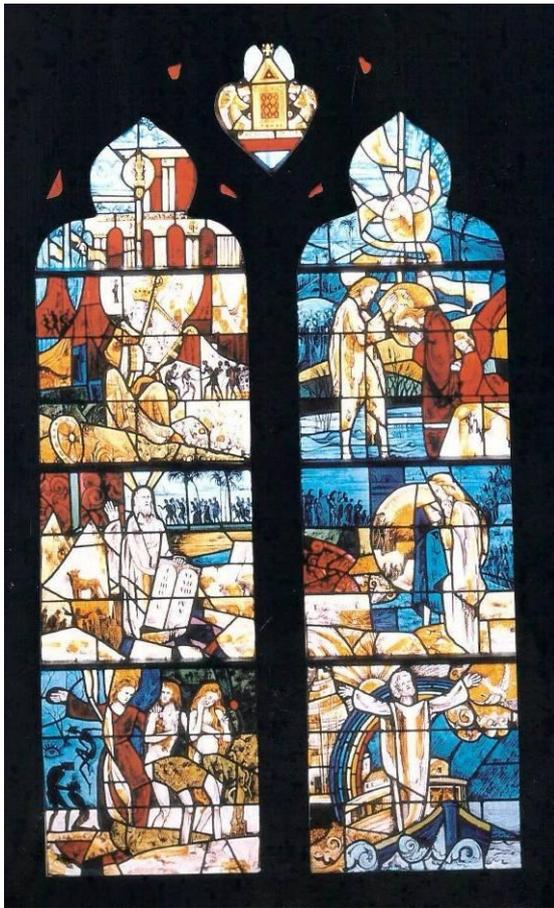
L'église a conservé une verrière du XVI^e siècle, quasiment contemporaine de la construction du chœur. Cette verrière dédiée à l'histoire de la chaste Suzanne (baie 1) est protégée au titre des monuments historiques depuis 1908.

A partir de 1975, l'église a reçu sept autres verrières créées par Gabriel Loire (1904-1996), représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament ⁴.

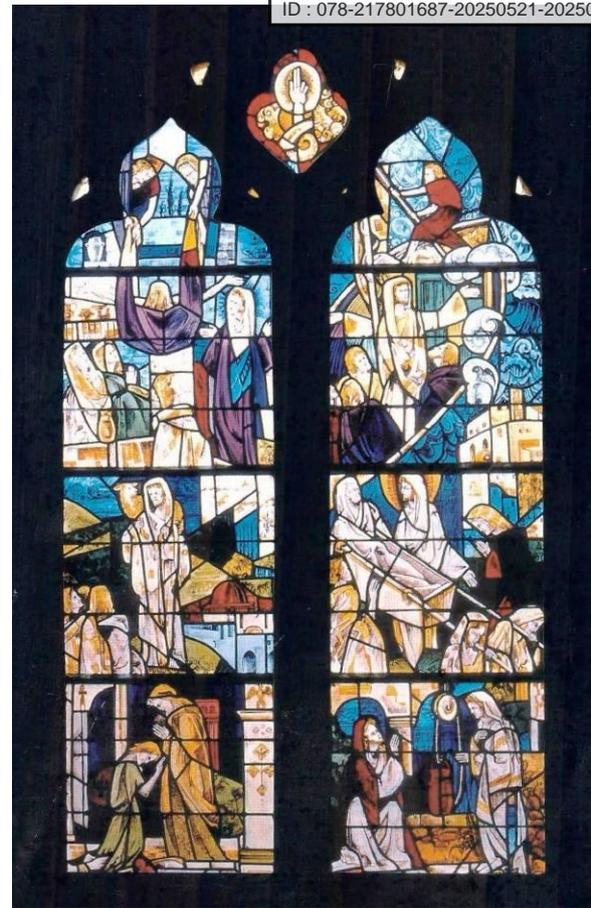


La verrière de l'histoire de Suzanne, baie 1

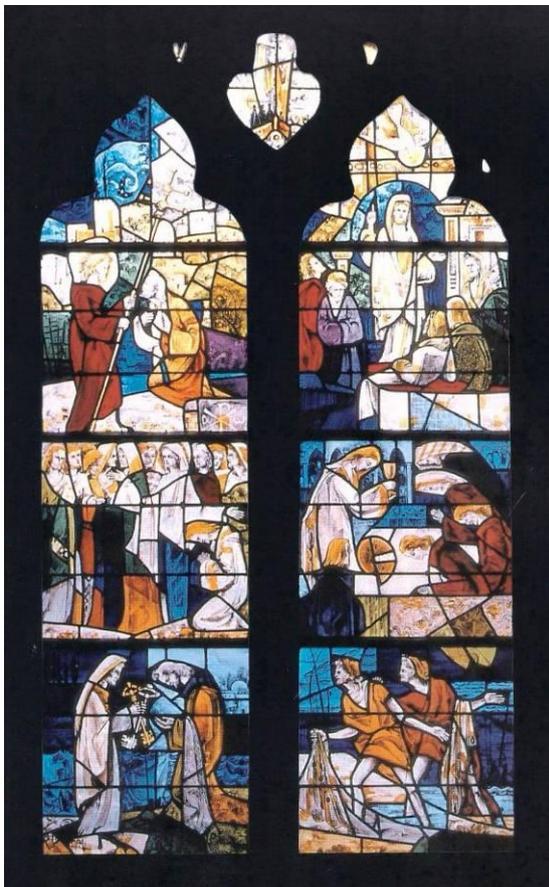
⁴ Christiane VIAN, *Coignières, l'église et ses vitraux*, 1999.



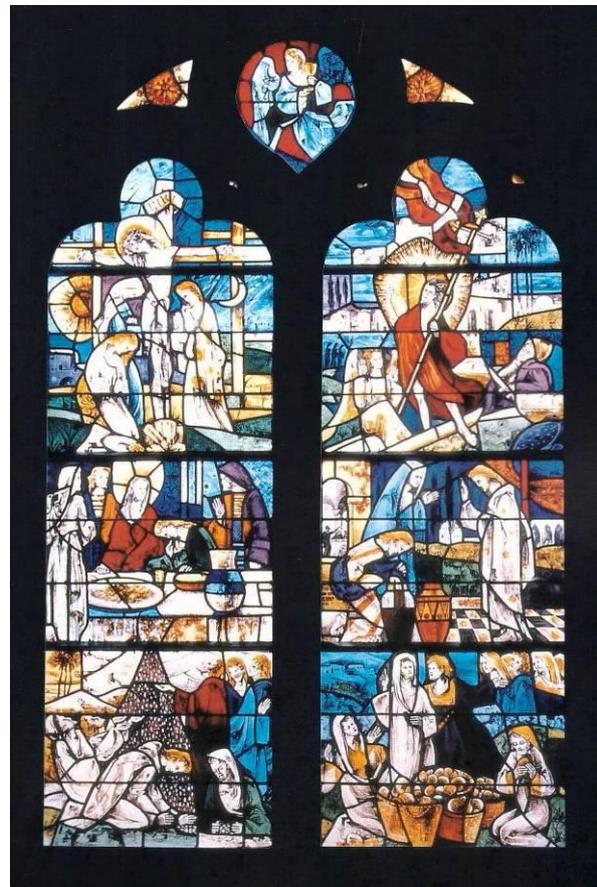
L'ancien testament, baie 6



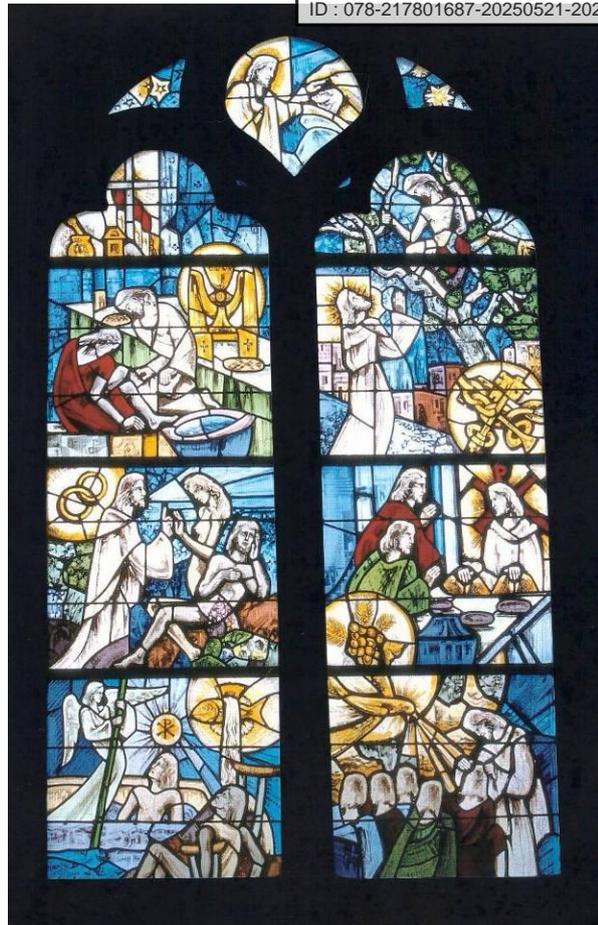
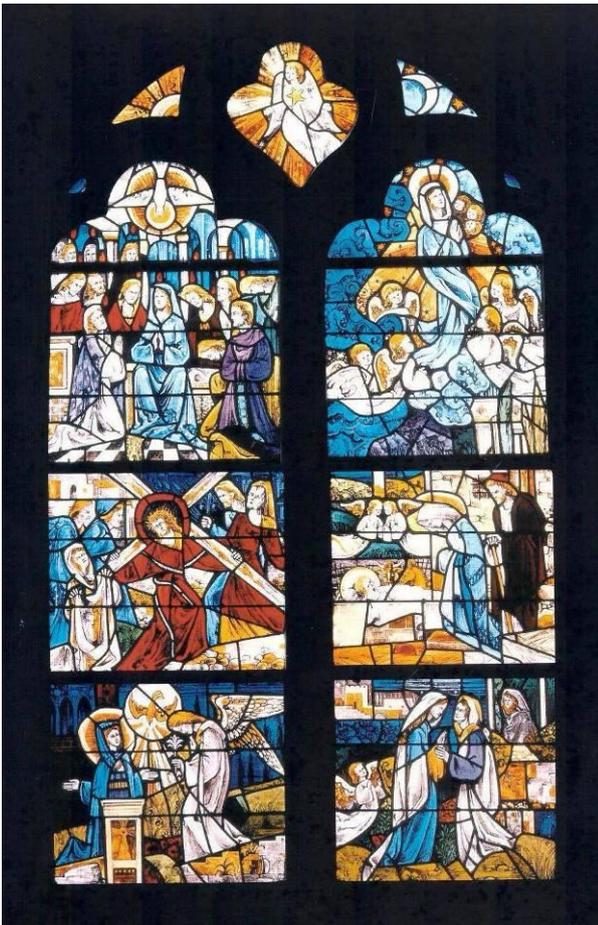
La nouvelle alliance, baie 4



Le Christ fonde l'église, baie 2



Institution de l'Eucharistie, baie 0



La vie de Marie, baie 5 (chapelle) (Les Sept sacrements, baie 3 (chapelle)



Gabriel Loire travaillant dans son atelier sur les vitraux de Coignières.

Ces photos sont extraites du livre de Christiane Vian

1.4. La nef

Face Nord.

La nef et la chapelle à gauche.

Les murs gouttereaux de la nef semblent avoir été surélevés d'environ 2 mètres.

Une porte basse, cintrée, bouchée en maçonnerie, se voit dans la deuxième travée; une autre se voit côté sud de la nef.



Détail de la « Porte des Morts » côté Nord.



Face sud.

La nef transformée à travers les âges conserve des vestiges anciens, de différentes époques.

Les murs sont en maçonnerie de moellons, soutenus par des contreforts en meulière. Le couvrement intérieur est une voûte en bois et plâtre imitant une voute d'ogives, construite en 1869, dans le prolongement des voûtes en pierre du chœur. La toiture est couverte en tuiles, comme le chœur et la chapelle.

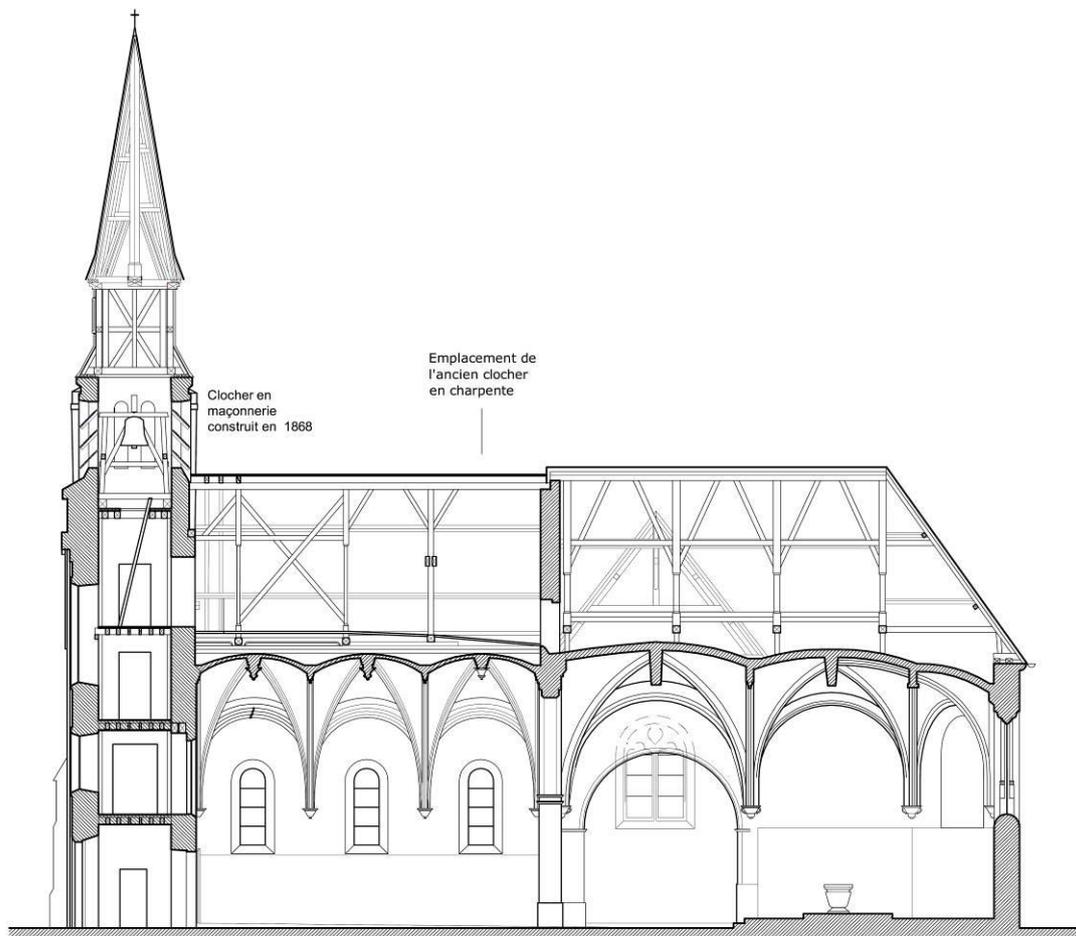
Auguste Moutié décrit ainsi les dispositions de la nef avant 1868 :

« Deux petites portes à plein cintre, fort basses et sans ornements, s'élevaient aux extrémités du nord et au sud de la nef. Les contreforts à ressauts qui soutiennent les murs latéraux conservent quelques modillons de la corniche, supprimée lorsqu'on éleva ces murs de deux à trois mètres. Cette nef est éclairée par quatre étroites fenêtres ogivales, deux de chaque côté, et couverte par une voûte en lambris »⁵.

Avant 1868, un clocheton en charpente bois s'élevait au-dessus du comble de la nef. Il est décrit comme « une simple pyramide en charpente couverte d'ardoises »⁶, il apparaît esquissé comme tel sur une carte de 1705, et il apparaît aussi sur un dessin de 1847. Les mémoires de travaux de 1868 détaillent sa démolition et le réemploi des bois dans le comble de la nef⁷. Le beffroi de cloche que nous connaissons provenait de cet ancien clocher, a été transféré dans le nouveau en 1868. Il a été restauré en 2009.



Vue cavalière en perspective de l'église de Coignières, avec le clocher en charpente s'élevant au-dessus du comble de la nef. Détail d'une « Carte des séparations et bornages des seigneuries de Pontchartrain et du Tremblay faite en conséquence des transactions du 6^e jour de juillet 1703 », par La Coudre. Encre de chine aquarelle sur parchemin. Chartrier de Pontchartrain. AD 78, 48J 586.



Coupe longitudinale, état actuel

⁵ Auguste Moutié, *Chevreuse*, 1874.

⁶ idem, page 490.

⁷ Mémoires des travaux exécutés par Hodin charpentier à Maison Blanche, AD 78, 2 O 62.



Vue d'ensemble de la nef vers l'entrée, en 2009



Vue d'ensemble de la nef vers le chœur, en 2021

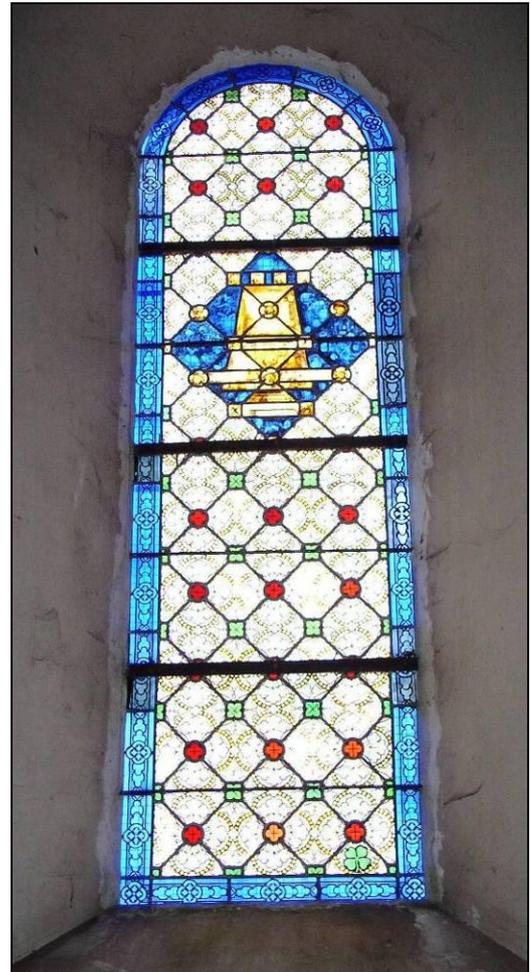
La nef abrite aussi des objets mobiliers des XVIIIe et XIXe siècles : lanternes mariales, chaire à prêcher, banc d'œuvre au chiffre de Saint-Germain, confessionnal et porte à balustres.

Les vitraux de la nef ont été réalisés en 1993 par Gabriel Loire, sur le thème des litanies de la Vierge.

Les 5 verrières s'ornent de symboles de la Vierge Marie : la couronne, la tour de David, le lys, l'arche d'alliance, l'étoile du matin.



Détail de la signature, sur l'un des vitraux.



Vitrail de la nef (la tour de David)



Extrados de la voûte de la nef, en bois et plâtre

La charpente de la nef présente encore des entrails et liernes moulurés, autrefois visibles dans la nef, témoins de l'époque où elle était couverte d'un berceau en lambris fixé sur une charpente à chevrons formant fermes.

Les archives du XIXe siècle mentionnent une tribune d'orgue en pan de bois au revers de la façade occidentale.



Entrail mouluré et liernes moulurées de part et d'autre, aujourd'hui dans le comble, autrefois visibles dans la nef. Ces bois étaient associés à la voûte lambrissée.



Dans le comble de la nef : des pièces d'un pan de bois réemployées comme pannes sablières et croix de contreventement.



1.5. La façade occidentale et le clocher

La façade occidentale et le clocher ont été reconstruits sous le Second Empire par l'architecte versaillais Calixte Lebrun⁸. En raison de la grande vétusté des ouvrages anciens, la façade a été reconstruite depuis ses fondations, associée à une tour-clocher en maçonnerie surmontée d'une flèche, couverte en ardoises.

Extrait d'une lettre de l'architecte Lebrun au sous-préfet de Rambouillet en 1868:

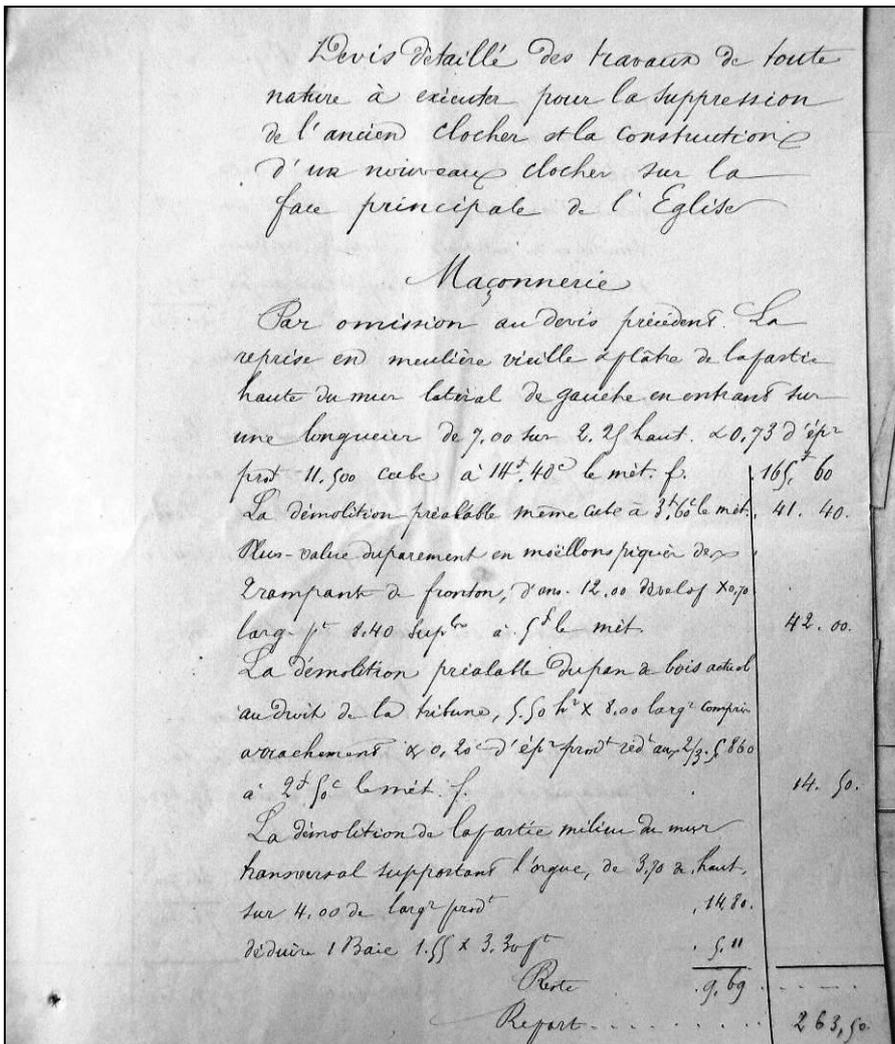
« Après examen de l'état des choses, j'ai constaté : 1°) que le clocher ancien construit tout en charpente et adhérent au comble de la nef était arrivé à la dernière période de sa durée.

2°) que le point d'appui de ce clocher composé de deux fortes poutres ne présentait plus aucune sécurité puisque l'une d'elles était entièrement pourrie dans les assemblages et dépourvue des gros fers qui sont indispensables à ces constructions.

3°) que tout l'ensemble de la charpente par son ancienneté n'offrait plus aucune résistance.

4°) enfin que le clocher était à démolir et reconstruire dans tout son entier.

⁸ 1868-1869. Les archives de ces travaux sont conservées aux archives départementales, 2 O 62.



« Devis des travaux de toute nature à exécuter pour la suppression de l'ancien clocher et la construction d'un nouveau clocher sur la face principale de l'église. » Projet de Lebrun, 1868. AD 78, 2 0 62 (1).

Le devis mentionne la reconstruction du mur de la nef sur une hauteur de 2,25m, avec démolition préalable, la démolition d'un pan de bois au droit de la tribune, et d'un mur transversal supportant l'orgue, de 3,70m de haut, 4 m de large.

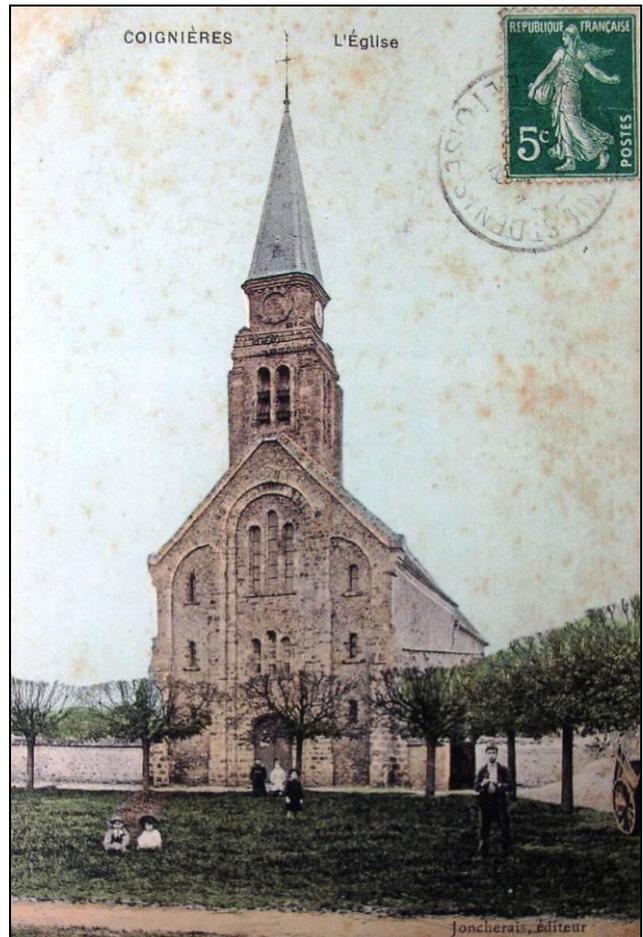
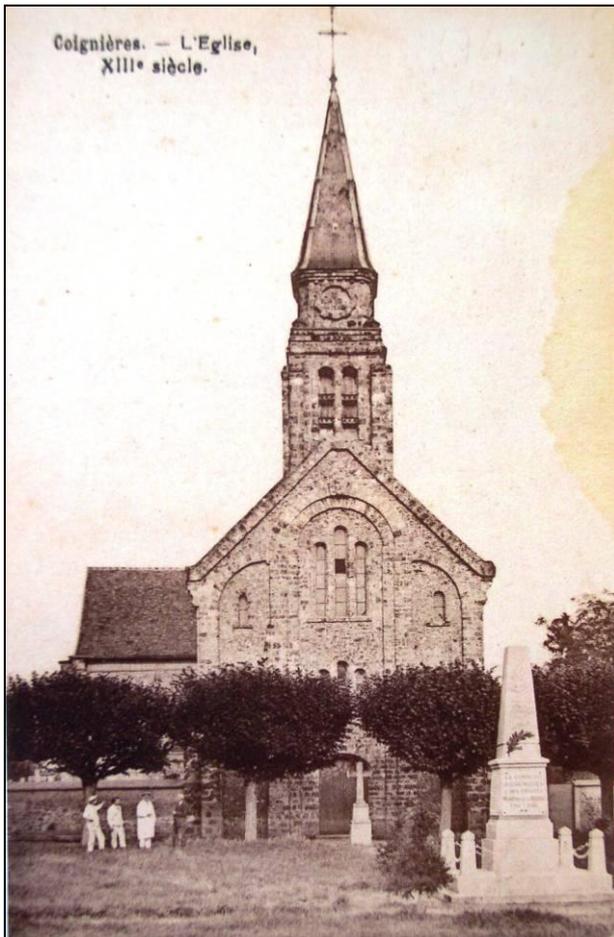
Le clocher et la façade occidentale ont été restaurés en 2009, à la suite de la découverte d'importants désordres structurels. Le niveau supérieur du clocher a été reconstruit dans le même volume que l'ancien, en charpente en chêne, avec bardage en châtaignier.

Le beffroi situé dans la tour provient de l'ancien clocheton qui s'élevait au-dessus de la nef. Il a été transféré dans le nouveau clocher en 1868 avec la cloche, et de nouveau restauré au cours des travaux de 2009.

La cloche a été refondue en 1886, par Bollée fondeur à Orléans, et révisée en 2009.



Le beffroi de cloche restauré, dans l'atelier de l'entreprise Leduc, en 2009.

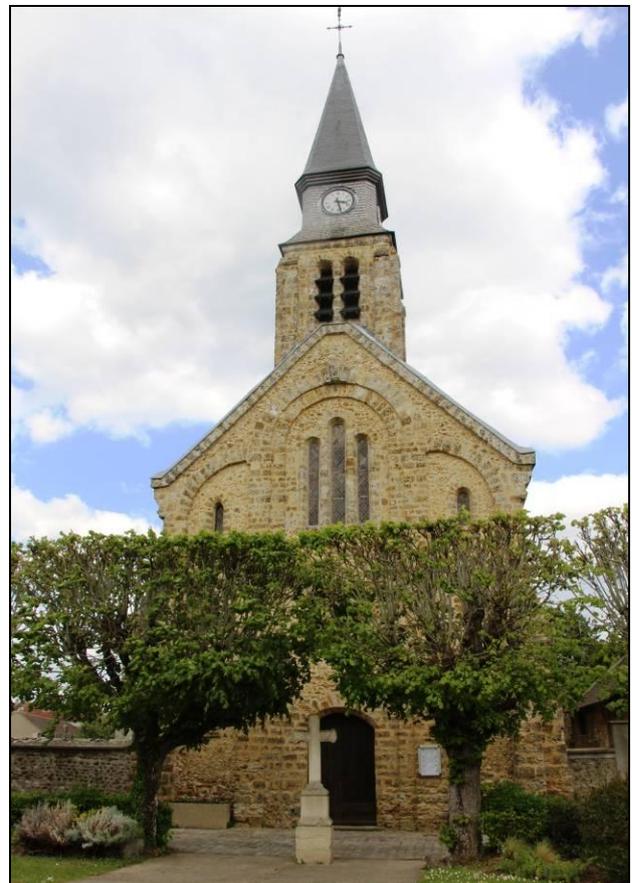


Cartes postales anciennes



Le beffroi avant restriction dans les ateliers LEDUC à Vernon, en 2009.

La façade et le clocher en 2021





Relevé des déformations du clocher en 2008, élévation et plan, C. Guiorgadzé



Travaux de restauration du clocher en 2009, maîtrise d'œuvre C. Guiorgadzé

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

Bibliographie

Dictionnaire des Monuments d'Île-de-France, sous la direction de Georges POISSON, Paris, 1999.

Le patrimoine des communes des Yvelines, Editions Flohic, Paris, 2000.

DURIEZ Monique , *De Cotonarias à Coignières (768-1945)*. Coignières, 2005.

VIAN Christiane, *Coignières, L'église et ses vitraux*, 1999.

STEPHAN E. Saint-Quentin-en-Yvelines. Cartes postales et histoire locale. Tome I : Coignières – Maurepas – La Verrière – Elancourt – Trappes. Saint-Quentin-en-Yvelines, 1980.

MORIZÉ (L.), *Le canton de Chevreuse. Notes topographiques, historiques et archéologiques*, Tours, Deslis frères, 1892, p. 38-39, réimpression 1990 sous le titre *Chevreuse, Cernay et leurs environs* (AD78, accès libre 7877).

MOUTIÉ Auguste, *Chevreuse*, dans Mémoires et documents de la Société Historique et Archéologique de Rambouillet, 1874. Réédition, 2 tomes.

Nicolas Doublet, Pouillé du diocèse de Chartres, 1738.

Auguste Longnon, Pouillé de la province de Sens, publié en 1904, page 37.

Archives départementales des Yvelines

204W 6 Archives du SDAP 78, 1969-1977.

2 O 62 (1) Administration communale au XIXe siècle, travaux église

48 J Chartier de Pontchartrain

1 V 306 Inventaire de 1907.

Archives communales

1 M 34 à 36 Travaux sur l'église, 1969-1977.

1 W 82-83 Travaux sur l'église, 1997-98.

1 W 96 Aménagement du centre ancien, 1999-2000.

Envoyé en préfecture le 21/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le



ID : 078-217801687-20250521-20250520_05-DE

2/ LES ABORDS DE L'EDIFICE

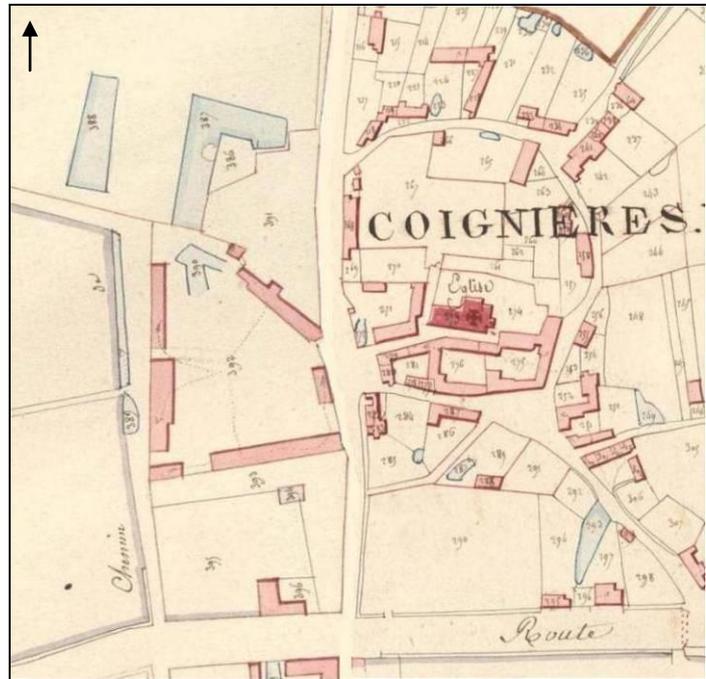
2.1. L'ancienneté du village, la seigneurie de Coignières, la grande ferme et le château

Même si ce n'est pas immédiatement visible dans le paysage en arrivant dans le secteur, le village de Coignières est l'un des plus anciens de la région. Il fut le centre d'une vaste seigneurie, intégrée à la fin du XVII^e siècle dans le comté de Pontchartrain. Les constructions anciennes qui ont survécu aux transformations du XX^e siècle sont groupées principalement autour de l'église, et quelques-unes le long de l'ancienne route royale de Paris à Chartres, devenue la RN10 et l'axe principal du développement de la commune.

Autour de l'église, le tracé circulaire du réseau viaire et parcellaire témoignent d'une ancienne fortification du village autour de l'église.

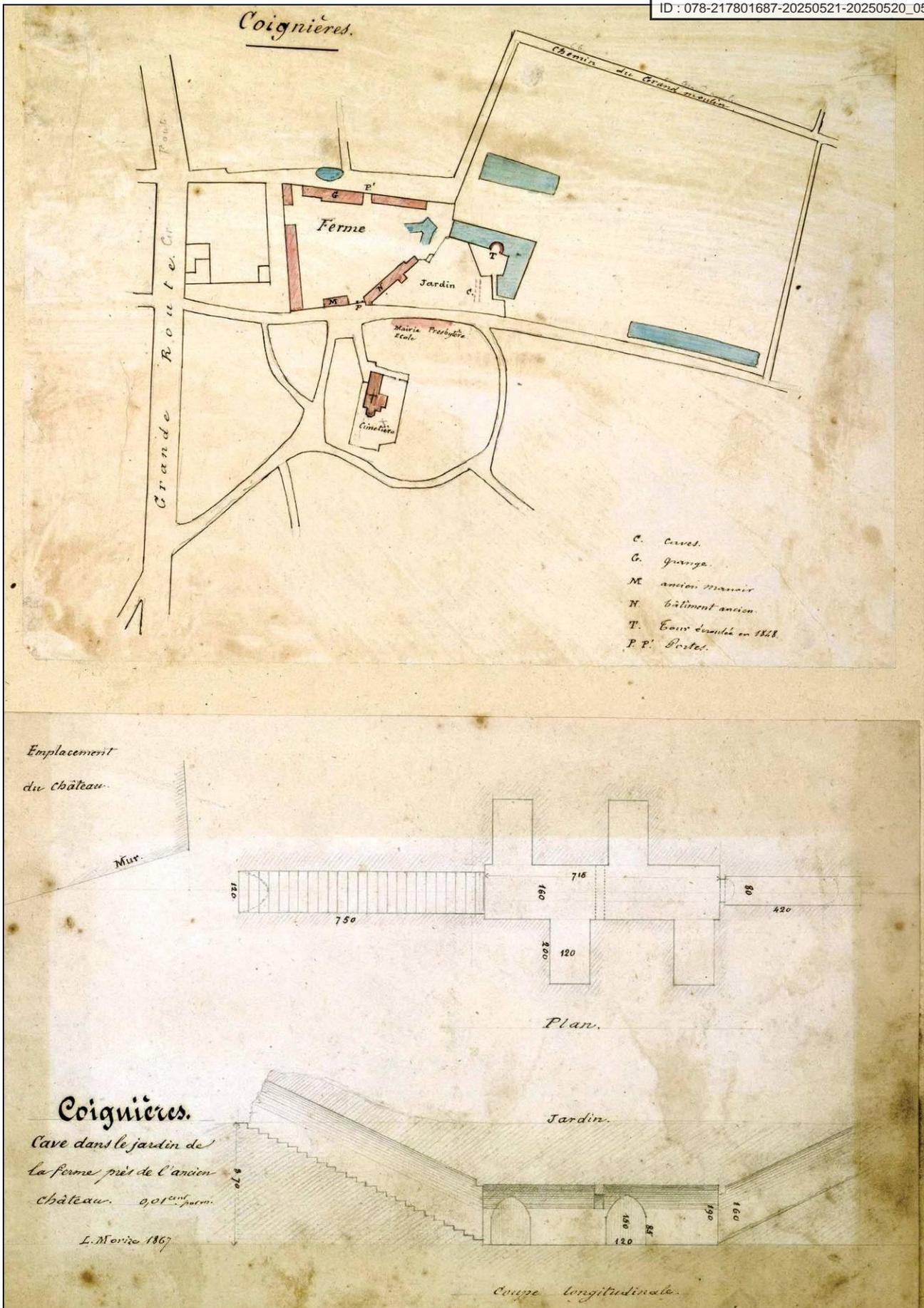
Ci-contre : Plan cadastral ancien, dit napoléonien, 1819. On remarque qu'aucune rue ni limite parcellaire ne franchit ce tracé très ancien.

La grande ferme à l'Ouest de l'église est à l'emplacement de l'ancien château médiéval, avec lequel elle formait un autre ensemble fortifié, dont il reste des vestiges. Le fief est décrit en 1694 comme consistant en « *château, maison, manoir et hébergement, granges, cour, colombier, vieux fossés, jardin, cinquante arpents de bois* »...⁹

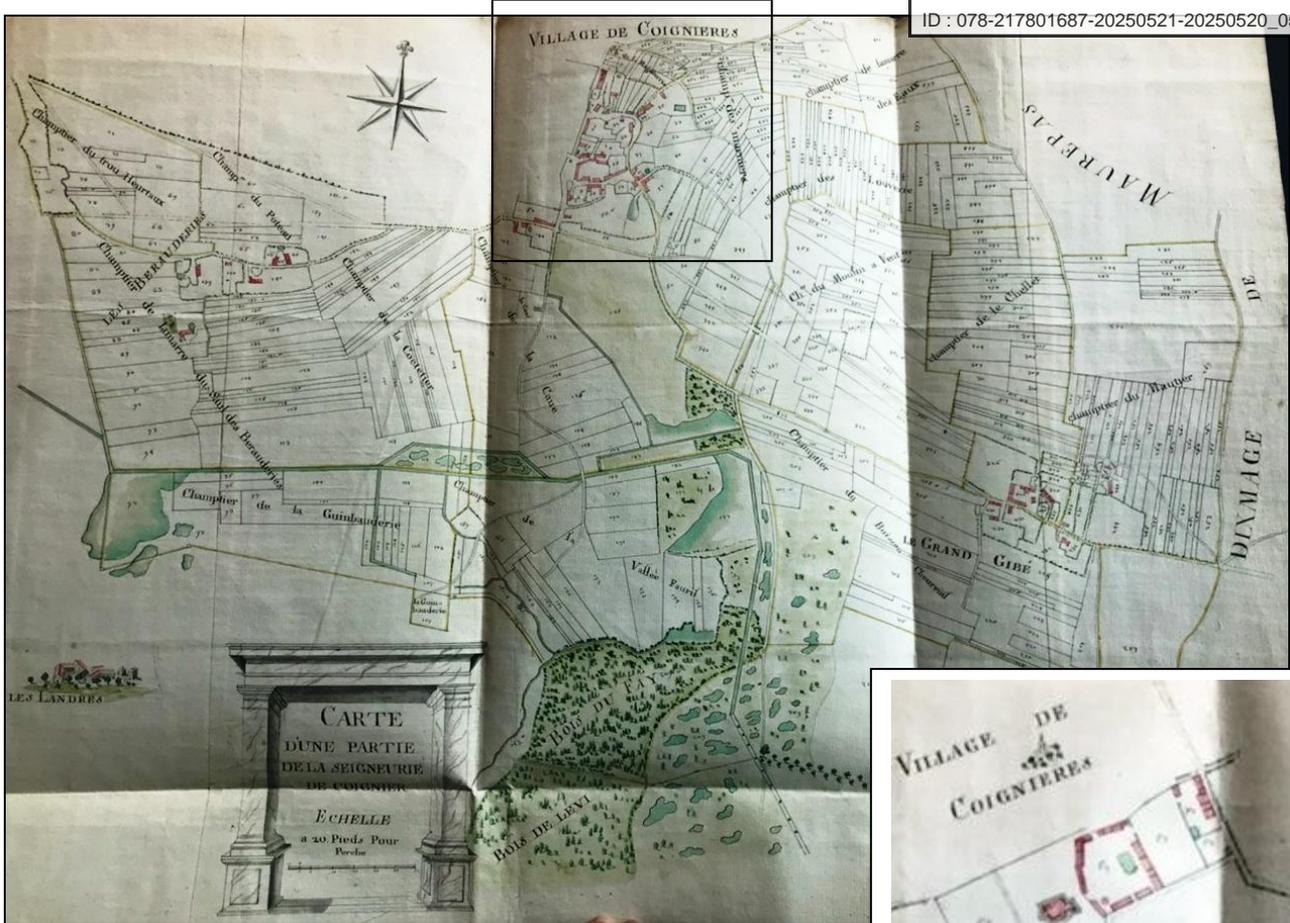


Vue aérienne du vieux village en 1953 ; au premier plan la grande ferme (AD 78, 15 Fi 411).

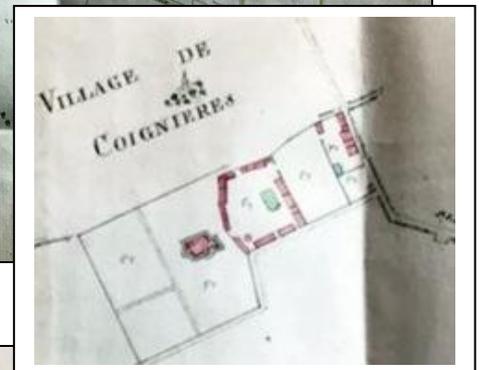
⁹ AD 78, 48J. Chartrier de Pontchartrain.



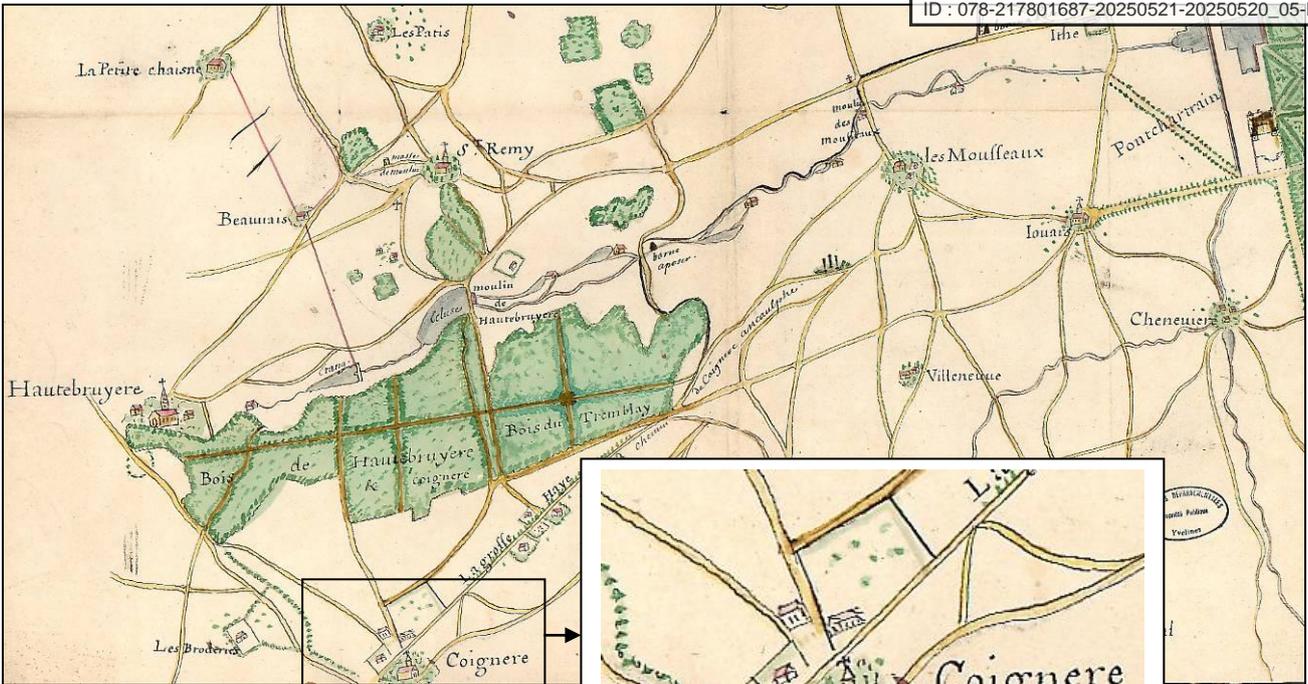
Vestiges du château relevés en 1867 sur fond du cadastre ancien : ancien manoir, grange, caves, tour écroulée en 1828, jardin, portes, douves, mares. AD78



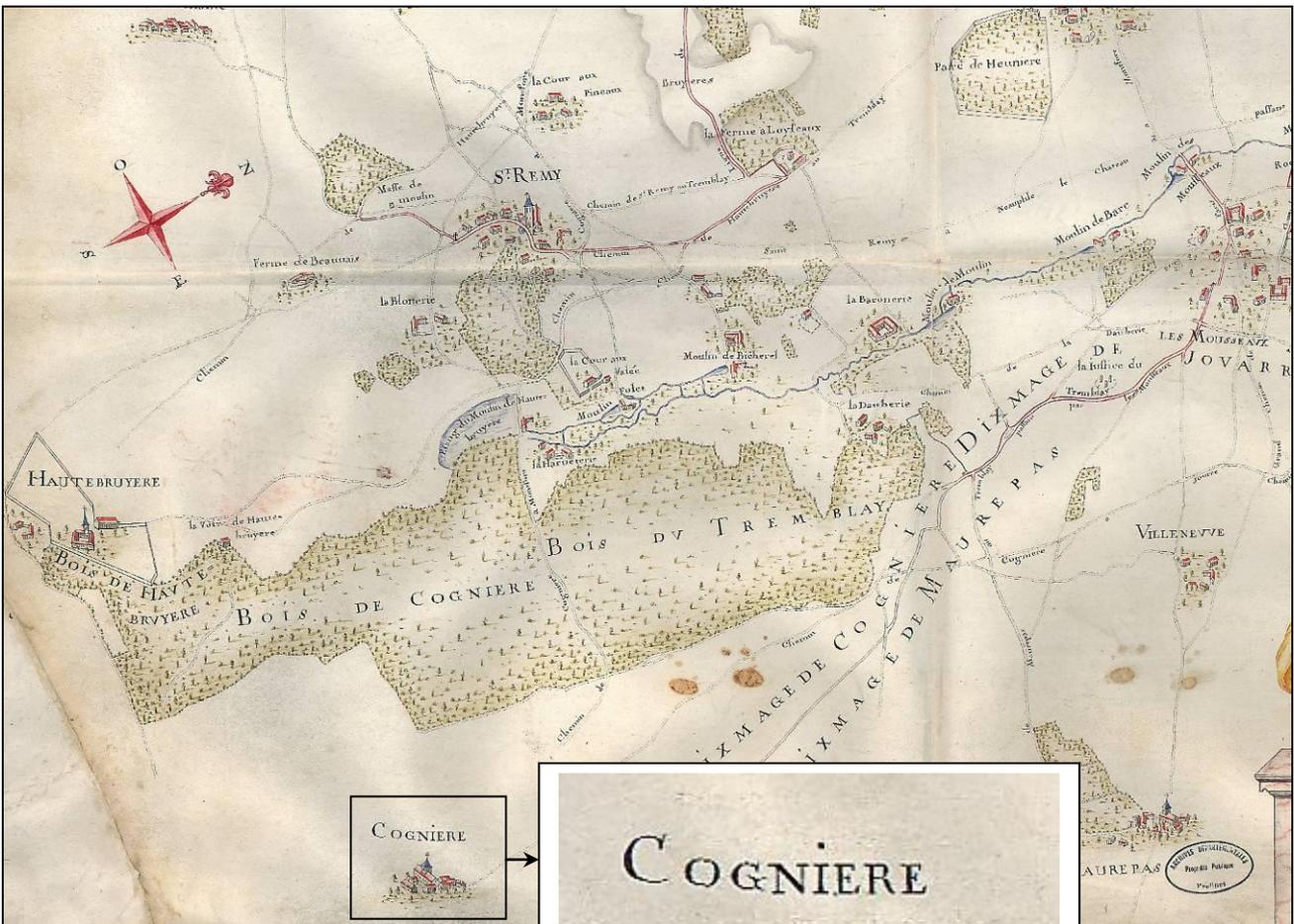
Carte d'une partie de la seigneurie de Coignières, 1743.
Le village de Coignières, la ferme et le château.



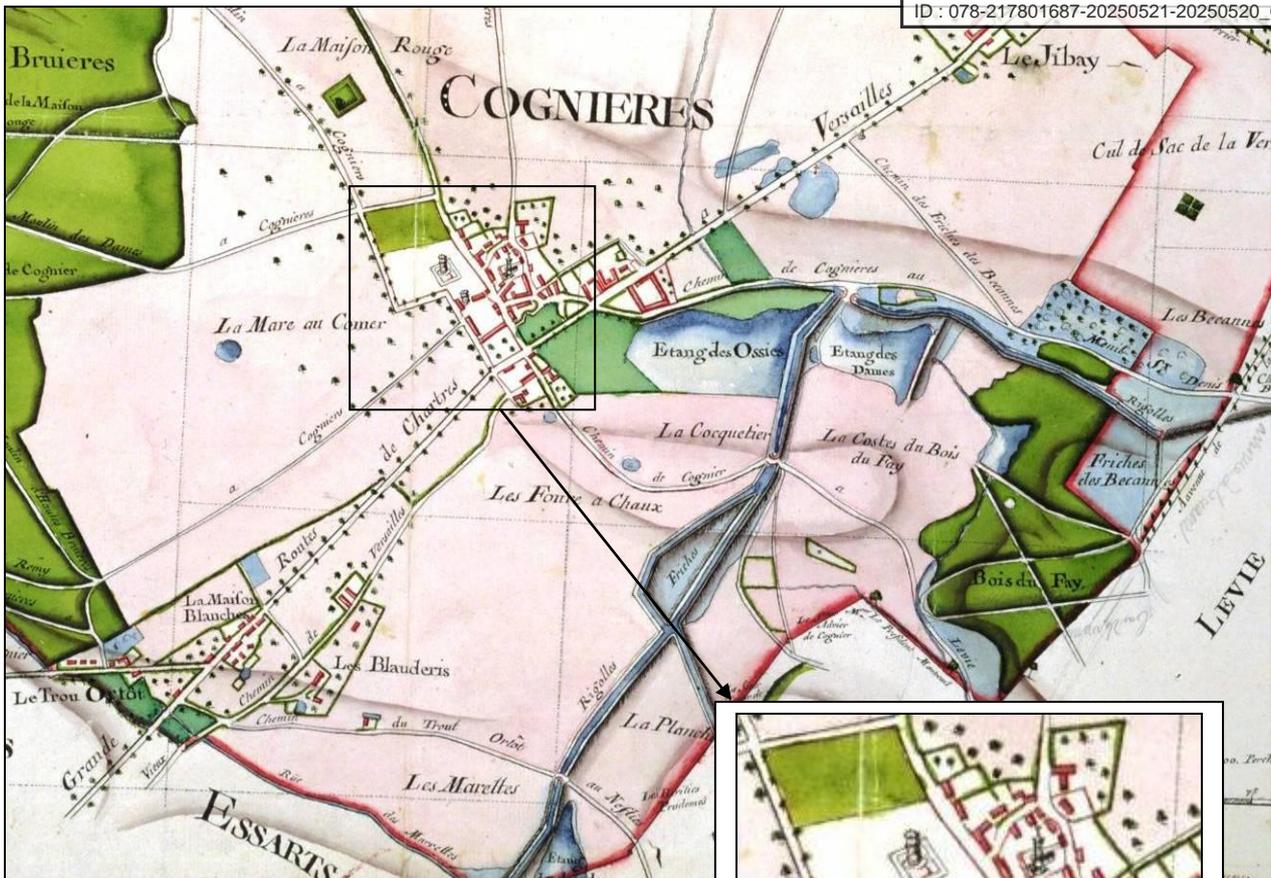
Carte d'une autre partie de la seigneurie de Coignières, 1743.



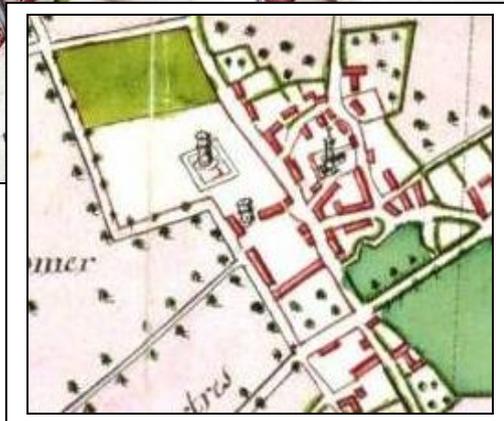
Carte de la seigneurie de Pontchartrain en 1703 (AD 78, 48J 587).



Carte de bornage des seigneuries du Tremblay et de Pontchartrain, en 1705. (AD 78, 48J 586).



Détail du plan d'intendance, AD 78. On remarque le « Vieux chemin de Versailles » et la nouvelle route royale, « Grande route de Chartres à Versailles » (aujourd'hui RN10). « La Maison Rouge » figure également. On distingue le noyau du vieux village, la grande ferme avec colombier, et le château avec grosse tour.



Plan des abords de l'église aujourd'hui

2.2. Vues des abords de l'église au début du XXe siècle



Vue depuis la nationale, à l'angle de la rue des Etangs au sud.



Cartes postales anciennes. L'église vue depuis la rue des Etangs au nord.

2.3. Vues vers l'église aujourd'hui



L'église vue depuis le Sud, rue des Etangs



L'église vue depuis le Nord, rue de Neauphle-le-Château



Les bâtiments de la grande ferme et l'église, vus de l'Ouest, depuis les champs avenue Marcel Dassault

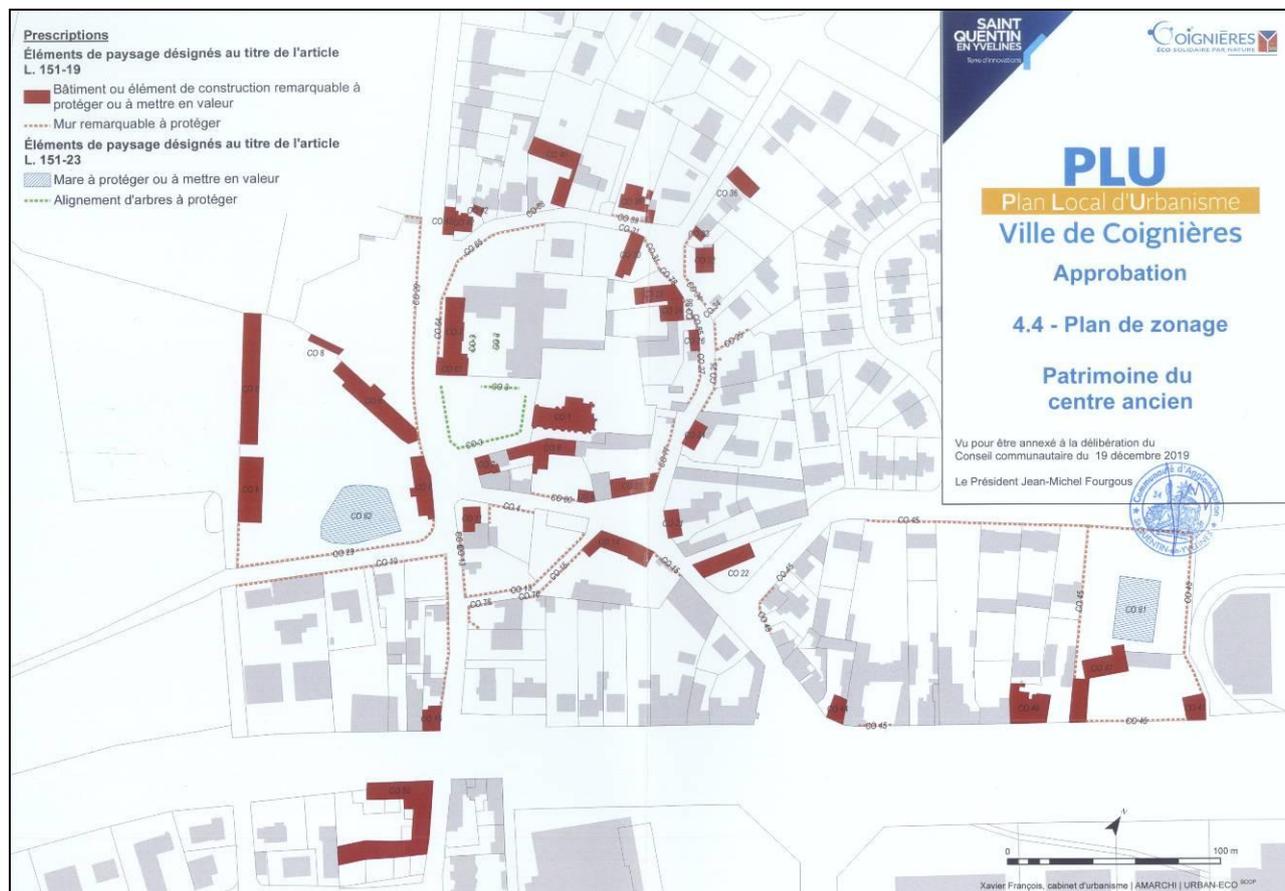


Détail des bâtiments de la grande ferme et du clocher

2.4. Références au PLU

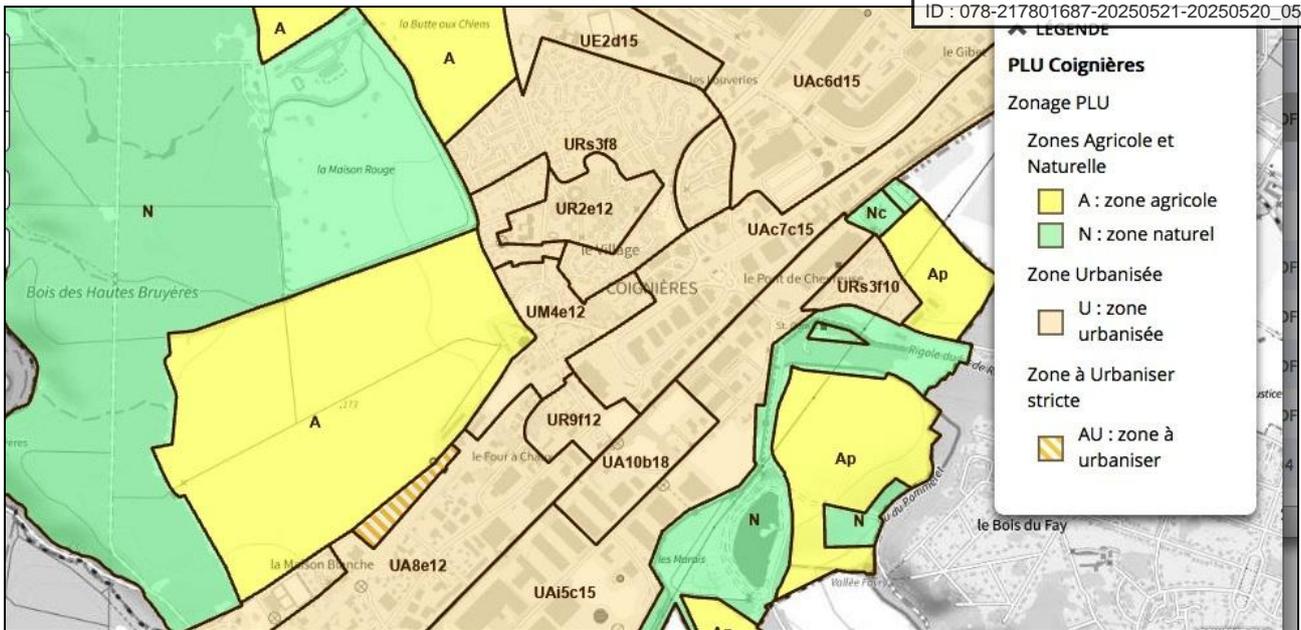
L'inventaire patrimonial du centre ancien, réalisé dans le cadre du PLU approuvé en 2019, est disponible sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines (pièce 4.1 règlement et 4.4 plan):

https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/sites/default/files/2020-02/4.1%20REGLEMENT-2eme%20partie%20INVENTAIRE_PATRIMONIAL_APPROBATION.pdf

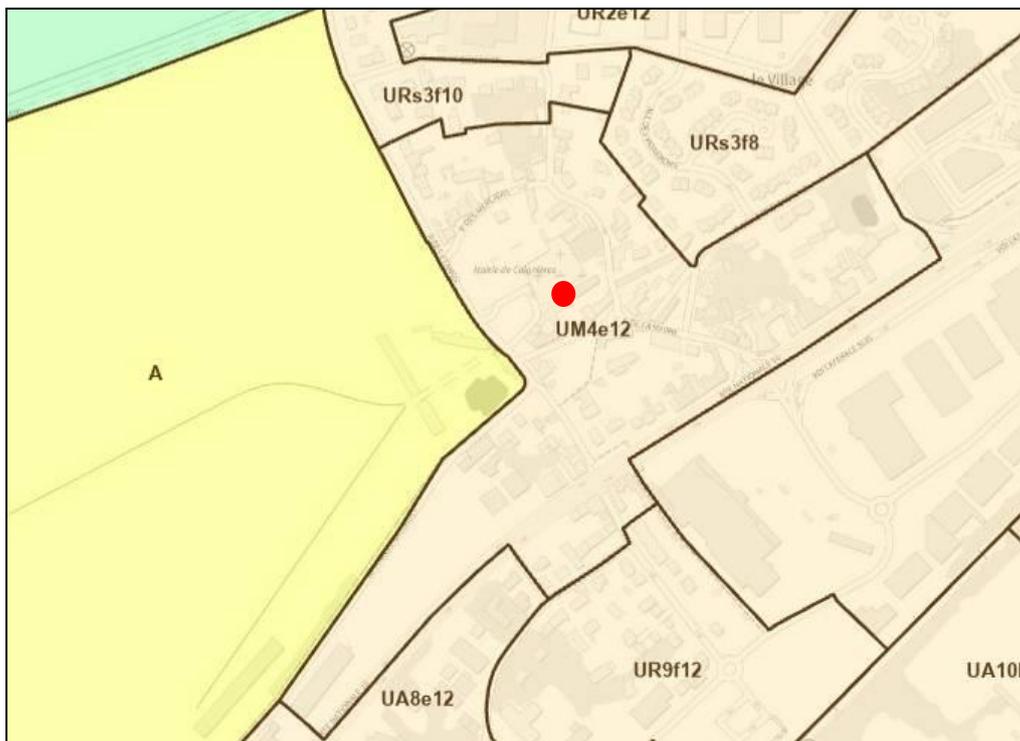


PLU pièce 4.4, plan de repérage du patrimoine du centre ancien

Le périmètre de protection pourrait recouper la zone urbanisée UM4e12 du centre ancien et la zone agricole où se situe la grande ferme.



Zonage du PLU de Coignières, 2019.



Détail du zonage du PLU au centre du village. Point rouge : l'église

Envoyé en préfecture le 21/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le



ID : 078-217801687-20250521-20250520_05-DE

3/ LES PROCHAINS TRAVAUX ENVISAGÉS SUR L'ÉGLISE

La commune a réalisé plusieurs campagnes de restauration de l'église dans les dernières décennies :

- grande restauration du chœur et de la chapelle en 1975, aménagement intérieur, et vitraux,
- achèvement en 1998 avec l'ouverture de la baie Est de la chapelle, la modification du toit de la sacristie, le rejointoiement des façades de la nef.
- construction d'un nouvel orgue,
- restauration du clocher et de la façade occidentale en 2009.

La municipalité envisage pour l'avenir des travaux de restauration et de mise en valeur intérieure. Aucune programmation budgétaire n'est encore faite. Les objectifs seraient les suivants :

Restauration des parements intérieurs des murs

- reprise des fissures dans les tableaux de baies de la nef et sur les appuis,
- assainissement des pieds de murs,
- nettoyage des parements encrassés,
- raccords d'enduit à la chaux dans le chœur et la chapelle,
- raccords de plâtre dans la nef,
- badigeons sur voûte de la nef,
- nettoyage des vitraux de la nef, création de ventilations basses et rejingots,
- consolidation de sculptures dans le chœur et la chapelle.

Remplacement du système de chauffage

Actuellement un chauffage par radiants à gaz provoque une forte condensation sur les parements en hauteur et leur encrassement généralisé. Les enduits au plâtre de la nef, sur des structures en bois, souffrent de l'humidité en surface davantage que les enduits sable et chaux du chœur. Un chauffage électrique serait à étudier en remplacement, non générateur de condensation.

Sol de la chapelle

La moquette recouvrant une chape en ciment au sol de la chapelle pourrait être remplacée par un dallage en carreaux de terre cuite carrés, analogue à celui qui existe dans le chœur.

Voûte de la nef

- Nettoyage de l'extrados
- Traitement des champignons lignivores
- Consolidation ponctuelle de la structure
- Raccords au plâtre sur les nervures
- Restitution des culots d'angle cassés.

Mobilier

- Traitement des champignons lignivores,
- Restauration des lambris muraux,
- Nettoyage et remise en cire des mobiliers anciens,
- Restauration des portes intérieures.

Le budget à prévoir pour ces travaux serait de 260 à 300 000 € HT, selon un programme à définir au stade d'un avant-projet.

Envoyé en préfecture le 21/05/2025

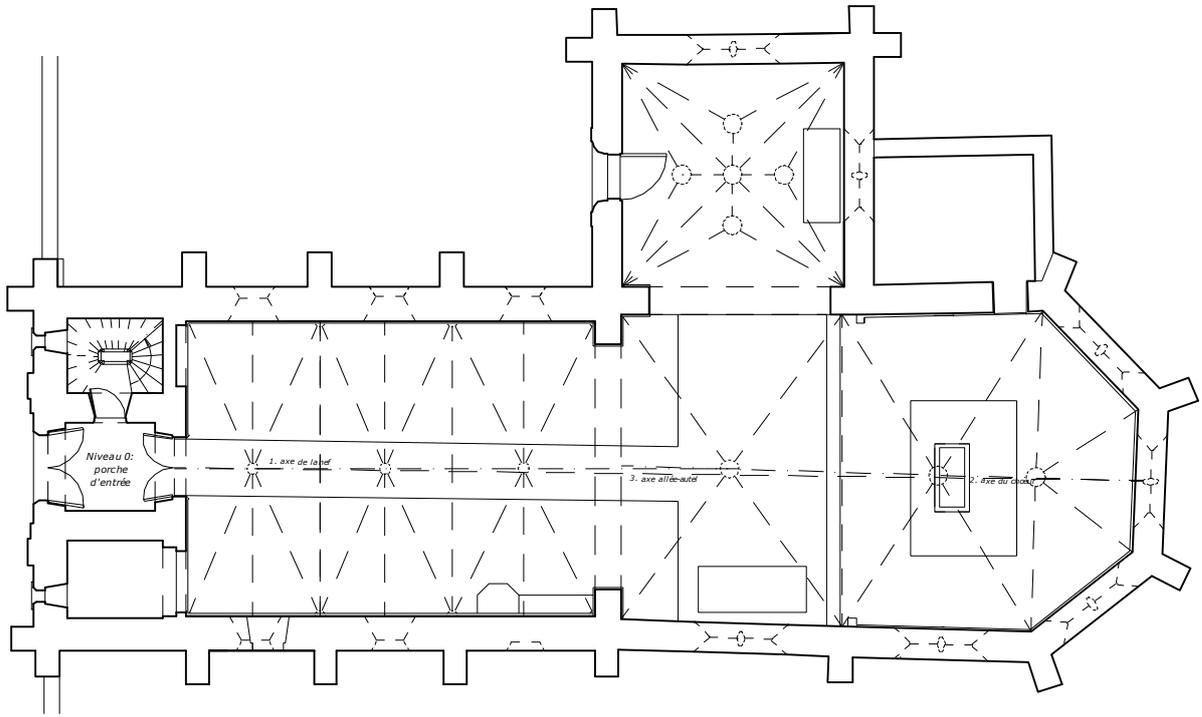
Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le



ID : 078-217801687-20250521-20250520_05-DE

DOSSIER DE PLANS

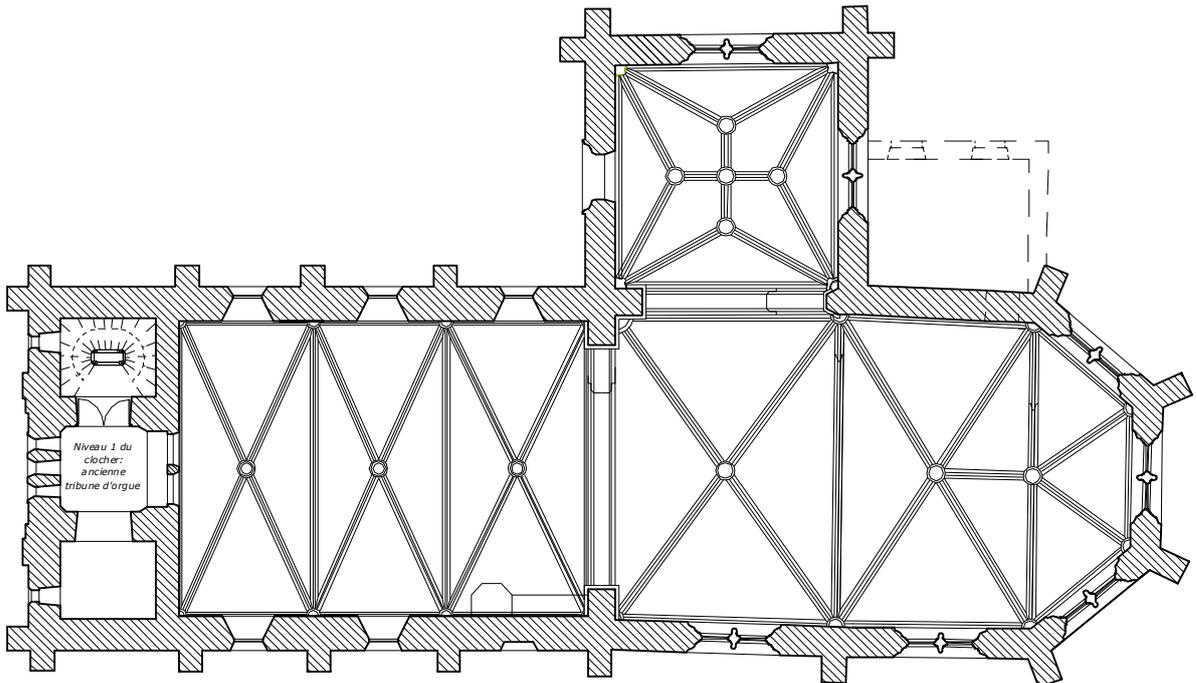


Niveau 0:
porche
d'entrée

1. axe de la nef

3. axe allègérie

2. axe du clocher



Niveau 1 du
clocher:
ancienne
tribune d'orgue



Envoyé en préfecture le 21/05/2025

EGLISE DE Reçu en préfecture le 21/05/2025

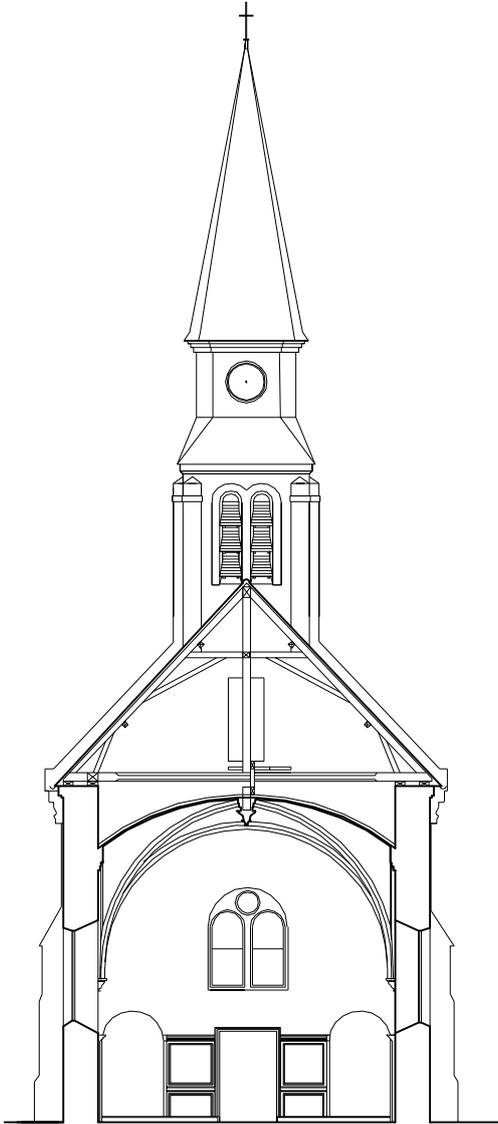
COUPES TR Publié le SALES

Echelle 1/200



Mai 2009

ID : 078-217801687-20250521-20250520_05-DE ne



Envoyé en préfecture le 21/05/2025

EGLISE DE Reçu en préfecture le 21/05/2025

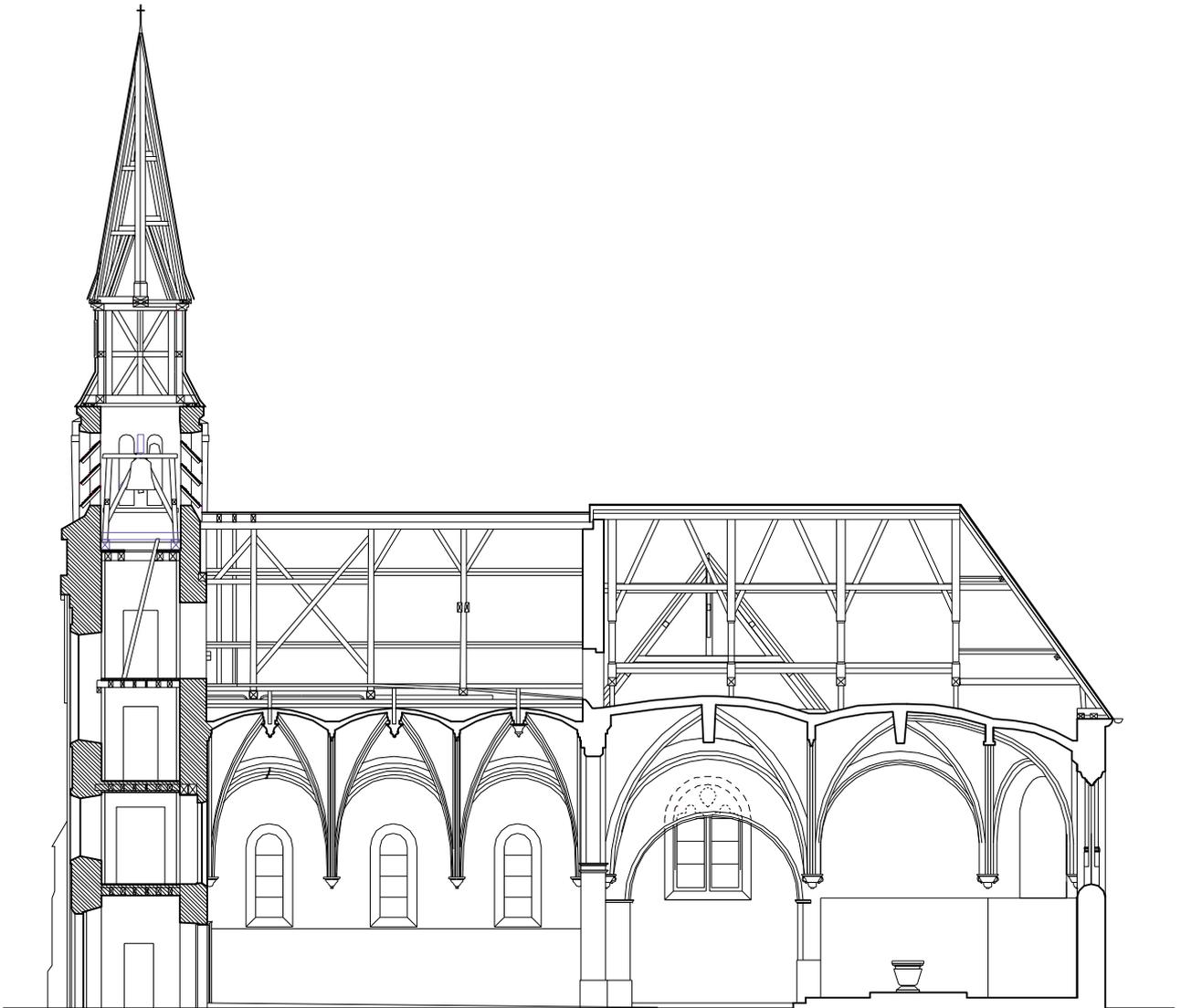
COUPE LONGITUDINALE Publiée le

Echelle 1/200e



Mai 2009

ID : 078-217801687-20250521-20250520_05-DE



Envoyé en préfecture le 21/05/2025

EGLISE DE Reçu en préfecture le 21/05/2025

COUPE LO NATIONALE 2 Publié le

Echelle 1/2000



Mai 2009 ID : 078-217801687-20250521-20250520_05-DEine

